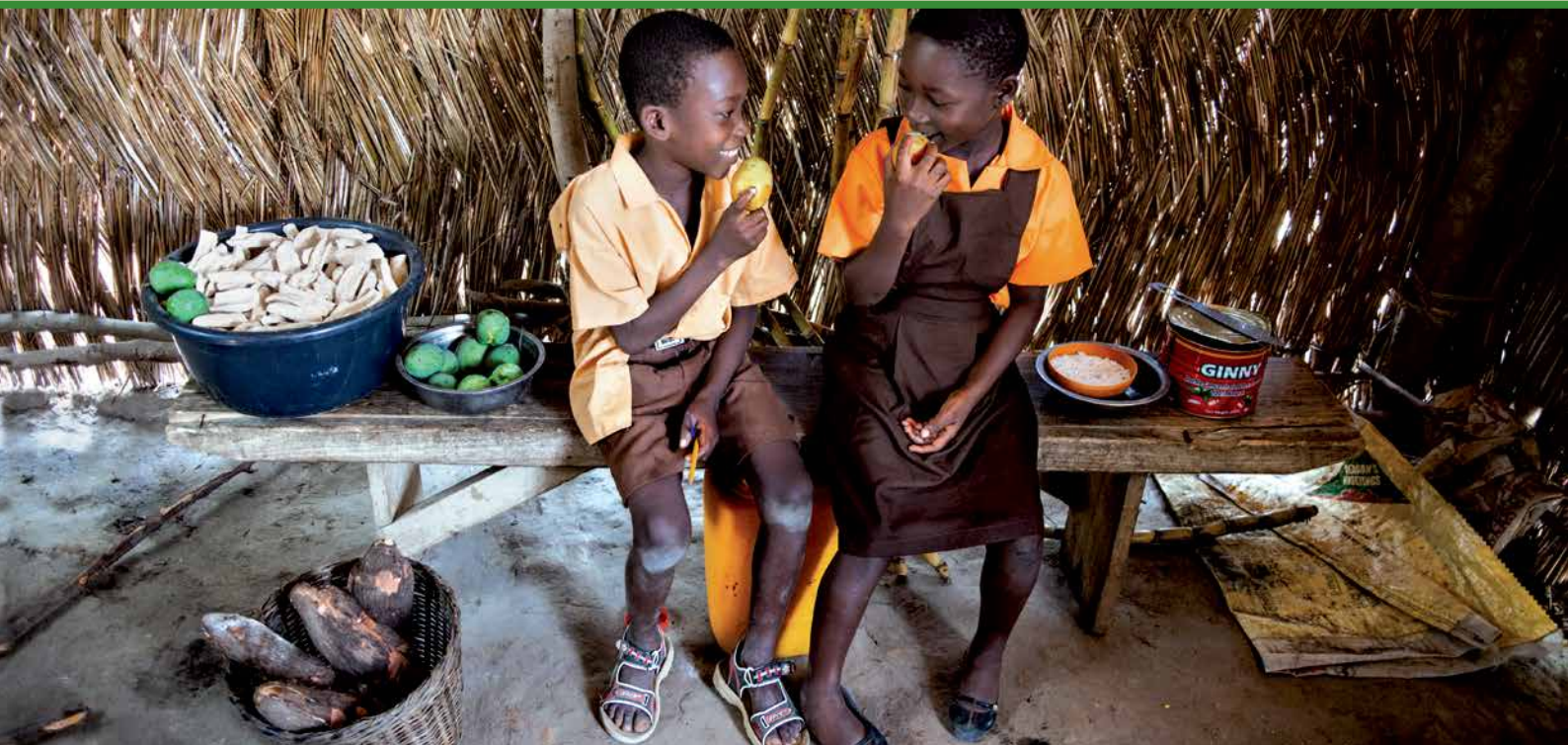


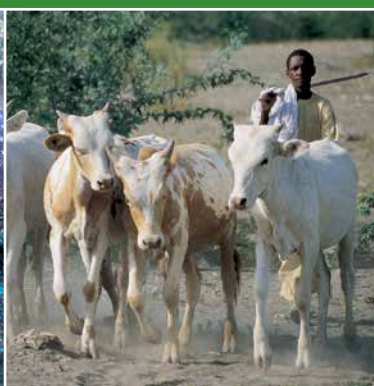


Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture



RENFORCER LA COHÉRENCE ENTRE L'AGRICULTURE ET LA PROTECTION SOCIALE POUR LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ ET LA FAIM EN AFRIQUE

OUTIL DE DIAGNOSTIC



RENFORCER LA COHÉRENCE ENTRE L'AGRICULTURE ET LA PROTECTION SOCIALE POUR LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ ET LA FAIM EN AFRIQUE

OUTIL DE DIAGNOSTIC

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Cette publication a été élaborée avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité de la FAO et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Union européenne.

ISBN 978-92-5-209072-4

© FAO, 2016

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Toute demande relative aux droits de traduction ou d'aptitude à l'adaptation, à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à www.fao.org/contact-us/licence-request ou adressée par courriel à copyright@fao.org.

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être achetés par courriel adressé à publications-sales@fao.org.

Photographies de la page de couverture:



1: © FAO/Ivan Grifi

2: © FAO/Marzio Marzot



3: © FAO/Ivan Grifi

4: © FAO/Marzio Marzot

Table des matières

Remerciements	vi
Liste des acronymes et abréviations	vii
Introduction	1
Objectif de cet Outil.....	1
À qui s'adresse cet Outil?	1
Comment utiliser cet Outil?	2
Comment l'Outil a-t-il été élaboré?	3
 PARTIE A MÉTHODOLOGIE ET PROCESSUS	 4
 SECTION 1: Principaux domaines d'enquête	
1. Évaluer quoi?	5
1.1 Termes et concepts clés	5
1.2 Principaux domaines d'enquête	6
 SECTION 2: Approche méthodologique	
2. Approche méthodologique	12
2.1 Étude documentaire.....	12
2.2 Collecte et analyse des données sur le terrain	14
2.3 Ateliers de validation nationaux et infranationaux multipartites.....	18
2.4 Analyse et compte-rendu des informations collectées	19
 SECTION 3: Questions opérationnelles	
3. Questions opérationnelles	20
3.1 Feuille de route	20
3.2 Formation et enquête pilote	23
3.3 Protocole des activités de terrain	24
3.4 Enregistrement et analyse des informations qualitatives.....	26

PARTIE B GUIDES DES ENTRETIENS30

N1: Fonctionnaires travaillant sur les politiques agricoles au niveau national.....	32
N2: Fonctionnaires travaillant sur les politiques de protection sociale au niveau national	34
N3: Fonctionnaires travaillant à la mise en œuvre des programmes agricoles au niveau national.....	36
N4: Fonctionnaires travaillant à la mise en œuvre des programmes de protection sociale au niveau national.....	38
N5: Donateurs ou ONG travaillant à la mise en œuvre des politiques ou des programmes en lien avec l'agriculture ou la protection sociale au niveau national	40
D1: Fonctionnaires travaillant à la mise en œuvre des politiques générales au niveau des districts.....	42
D2: Fonctionnaires travaillant à la mise en œuvre des programmes agricoles au niveau des districts.....	43
D3: Fonctionnaires travaillant à la mise en œuvre des programmes de protection sociale au niveau des districts.....	46
D4: Donateurs ou ONG travaillant à la mise en œuvre des politiques ou des programmes en lien avec l'agriculture ou la protection sociale au niveau des districts.....	48
C1: Comités au niveau des villages, chargés de la mise en œuvre des programmes agricoles et de protection sociale	51
C2: Chefs de village	53
C3: Bénéficiaires des programmes	55
 Bibliographie	 59

Liste des encadrés et des tableaux

Encadré 1: Typologie des interactions entre l'agriculture et la protection sociale et modalités de conception pour élaborer des interventions cohérentes	7
Encadré 2: En quoi consistent les entretiens avec des informateurs clés?	16
Encadré 3: En quoi consistent les discussions de groupe?	17
Encadré 4: Présentation type et consentement éclairé	26
Encadré 5: Outil proposé pour obtenir des réponses supplémentaires et approfondir la compréhension des programmes: analyse du bien-être communautaire.....	57
 Tableau 1: Questions directrices pour les trois domaines thématiques d'enquête.....	11

Remerciements

Ce document a été élaboré par Maja Gavrilovic, Marco Knowles et Pamela Pozarny de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et Rachel Sabates-Wheeler de l'Institut des études sur le développement, en collaboration avec Mary Nyamongo de l'Institut africain pour la santé et le développement (AIHD), Edmond Odaba de la Plateforme africaine pour la protection sociale (ASPS), Laila Lokosang de l'Union africaine, Mariam Sow Soumare du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), Natalia Winder Rossi du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Niels Balzer et Cecilia Costella du Programme alimentaire mondial (PAM), et Bénédicte de la Brière de la Banque mondiale.

Beatrice Ghirardini de la FAO, Pietro Bartoleschi, Malica Worms et Elisabetta Cremona du Studio Bartoleschi Communication Design se sont chargés de la conception pédagogique et graphique du document, Massimiliano Terzini et Chiara Gnetti de la FAO en ont géré la publication, Brett Shapiro en a assuré l'édition en anglais, Christophe Machado a traduit la version française et Franck Carsalade en a assuré l'édition en français.

Un grand merci à Giulia Calcagnini, Elisenda Estruch et Areej Jafari de la FAO, ainsi qu'à Gabriela Marcondes du PAM pour leurs contributions et leurs précieux commentaires sur les versions préliminaires du présent document.

Cette publication a bénéficié de financements de l'Union européenne dans le cadre du programme d'Amélioration de la gouvernance mondiale pour la réduction de la faim.

Liste des acronymes et abréviations

AIHD	Institut africain pour la santé et le développement
APSP	Plateforme africaine pour la protection sociale
DG	Discussion de groupe
EIC	Entretien avec des informateurs clés
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
HABP	Programme de renforcement des actifs des ménages
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
ONG	Organisation non gouvernementale
PAM	Programme alimentaire mondial
PSNP	Programme d'aide sociale productive
SGI	Système de gestion de l'information
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

L'agriculture et la protection sociale sont intrinsèquement liées dans le contexte des moyens d'existence ruraux en Afrique. La subsistance des familles pauvres et en situation d'insécurité alimentaire dépend principalement de l'agriculture et, dans une moindre mesure, de revenus non agricoles et de transferts de fonds privés; ces familles sont donc la cible première des interventions de protection sociale (FAO, 2015a). Lorsqu'elle s'inscrit dans le cadre plus vaste du développement rural, une cohérence accrue entre les interventions agricoles et de protection sociale contribue à améliorer le bien-être des petits exploitants familiaux pauvres en facilitant leur inclusion dans l'économie productive, en améliorant leurs capacités de gestion des risques et en accroissant la productivité agricole – des avantages qui permettront aux familles rurales de s'extraire progressivement de la faim et de la pauvreté (Tirivayi *et al.*, 2013).

Introduction

OBJECTIF DE CET OUTIL

En vue de renforcer la cohérence, il est important d'évaluer l'état actuel de la cohérence au sein d'un pays donné et d'identifier les points d'entrée possibles pour la renforcer. À l'appui du processus d'évaluation, l'Outil de diagnostic peut contribuer à :

- identifier et recenser l'étendue et la nature des liens qui existent entre les interventions agricoles et de protection sociale dans un pays donné, y compris les facteurs favorables et les facteurs limitatifs; et
- comprendre les expériences et les perceptions qu'ont les personnes des liens qui existent entre les programmes agricoles et de protection sociale, ainsi que la façon dont ces liens (ou l'absence de liens) influent sur leurs moyens de subsistance.

Sur la base de ces informations, il sera possible d'identifier des solutions pour renforcer la cohérence, adaptées au contexte de chaque pays.

A QUI S'ADRESSE CET OUTIL?

L'Outil de diagnostic s'adresse à tous ceux qui participent activement à l'amélioration du bien-être des petits agriculteurs familiaux pauvres en appuyant la conception et la mise en œuvre de politiques, de programmes et d'activités de plaidoyer, soit:

- les fonctionnaires chargés de la conception et de la mise en œuvre des politiques et des programmes agricoles et de protection sociale aussi bien au niveau national qu'à celui des districts;
- les partenaires du développement qui participent à la conception et à la mise en œuvre des politiques et des programmes agricoles et de protection sociale; et
- les organisations de la société civile et les groupes de réflexion engagés en faveur de la défense des politiques et/ou qui participent à la formulation et l'exécution des programmes.



Cet outil de diagnostic s'accompagne d'un document complémentaire: **«RENFORCER LA COHÉRENCE ENTRE L'AGRICULTURE ET LA PROTECTION SOCIALE POUR LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ ET LA FAIM EN AFRIQUE: CADRE D'ANALYSE ET D'ACTION»** (<http://www.fao.org/3/b-i5386f.pdf>).

Le cadre expose les avantages de la cohérence entre l'agriculture et la protection sociale et présente les principales solutions en matière de politiques et de programmes à prendre en considération en vue de renforcer la cohérence entre ces domaines.

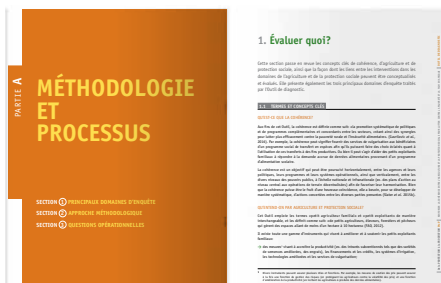
COMMENT UTILISER CET OUTIL ?

L'outil de diagnostic fournit une méthode pour déterminer et comprendre le degré de cohérence l'agriculture et la protection sociale dans un contexte donné.

Plus précisément, le document est structuré comme suit :

PARTIE A / SECTION 1: PRINCIPAUX DOMAINES D'ENQUÊTE

Cette section présente l'objectif et la portée de l'évaluation, y compris un aperçu des trois principaux domaines d'enquête, à savoir : les politiques et les programmes ; l'environnement porteur ; et les performances des programmes et les expériences des bénéficiaires.



PARTIE A / SECTION 2: APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Cette section propose une méthodologie pour mener l'évaluation. Le processus de collecte et d'analyse des informations repose sur :

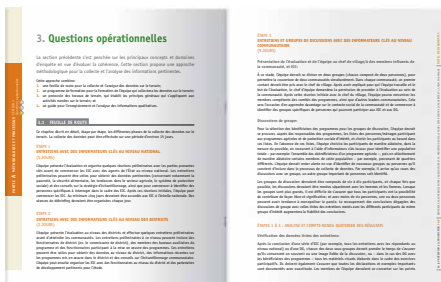
- une revue documentaire
- la collecte de données sur le terrain ; et
- des ateliers de validation.



PARTIE A / SECTION 3: QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

Cette section contient des directives détaillées pour mettre en œuvre la méthodologie, notamment :

- une feuille de route pour la collecte et l'analyse des données sur le terrain ;
- un programme de formation pour former l'équipe qui sera chargée de recueillir les données sur le terrain ;
- un protocole de travail sur le terrain, qui définit les principes généraux des activités de terrain ; et
- un guide pour l'enregistrement et l'analyse des informations qualitatives.



PARTIE B: GUIDES DES ENTRETIENS

Cette section fournit une série d'instruments pratiques qui peuvent être utilisés pour recueillir des données sur le terrain. Ces «guides des entretiens» consistent en une série de questionnaires adaptés à différents types de répondants et organisés autour des trois principaux domaines d'enquête.



Plusieurs principes de base – qui seront approfondis dans le document – doivent être pris en compte lors de l'utilisation de cet Outil:

- **Flexibilité:** l'Outil propose des principes directeurs, comme le fait de commencer du niveau central à l'échelle nationale, il convient cependant de l'utiliser de manière souple, en l'adaptant aux contextes et aux perspectives de chaque pays (notamment le nombre de politiques et de programmes analysés; la profondeur et la portée de l'enquête; les lieux/communautés à visiter sur le terrain; la hiérarchisation des questions). L'Outil a été conçu pour être appliqué dans sa totalité, néanmoins, le cas échéant, certaines parties peuvent être utilisées comme des outils autonomes, selon les circonstances.
- **Caractère participatif:** l'Outil repose sur l'exploration, l'investigation et l'écoute, plutôt que sur un questionnement directif et ciblé. Il est essentiel de fournir un feedback aux répondants à différents niveaux et moments au cours du processus; cet échange fournit de précieuses suggestions et informations complémentaires, particulièrement utiles pour l'élaboration des conclusions.
- **Respect:** il est important de respecter tous les protocoles éthiques relatifs à la réalisation des travaux sur le terrain.

COMMENT L'OUTIL A-T-IL ÉTÉ ÉLABORÉ?

L'Outil de diagnostic a été développé sur la base:

- d'un cadre conceptuel pour le renforcement de la cohérence entre l'agriculture et la protection sociale (Gavrilovic *et al.*, 2016);
- d'essais sur le terrain des instruments de collecte de données mis au point pour évaluer les tentatives de création de liens entre l'agriculture et la protection sociale en Afrique (Ghana, Kenya, Lesotho, Malawi et Zambie), en Asie (Bangladesh) et en Amérique latine (Mexique et Pérou) (Gavrilovic *et al.*, 2015, ébauche; Gordillo *et al.*, 2016; Slater *et al.*, 2016a);
- d'essais sur le terrain dans huit pays (Éthiopie, Ghana, Kenya, Lesotho, Malawi, Rwanda, Zambie et Zimbabwe) des guides qualitatifs de terrain mis au point pour évaluer les impacts des programmes de transferts monétaires (FAO, 2013); et
- des précieux conseils et contributions de divers experts.

MÉTHODOLOGIE ET PROCESSUS

SECTION ① PRINCIPAUX DOMAINES D'ENQUÊTE

SECTION ② APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

SECTION ③ QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

1. Évaluer quoi?

Cette section passe en revue les concepts clés de cohérence, d'agriculture et de protection sociale, ainsi que la façon dont les liens entre les interventions dans les domaines de l'agriculture et de la protection sociale peuvent être conceptualisés et évalués. Elle présente également les trois principaux domaines d'enquête traités par l'Outil de diagnostic.

1.1 TERMES ET CONCEPTS CLÉS

QU'EST-CE QUE LA COHÉRENCE?

Aux fins de cet Outil, la cohérence est définie comme suit: «la promotion systématique de politiques et de programmes complémentaires et concordants entre les secteurs, créant ainsi des synergies pour lutter plus efficacement contre la pauvreté rurale et l'insécurité alimentaire». (Gavrilovic *et al.*, 2016). Par exemple, la cohérence peut signifier fournir des services de vulgarisation aux bénéficiaires d'un programme social de transfert en espèces afin qu'ils puissent faire des choix éclairés quant à l'utilisation de ces transferts à des fins productives. Ou bien il peut s'agir d'aider des petits exploitants familiaux à répondre à la demande accrue de denrées alimentaires provenant d'un programme d'alimentation scolaire.

La cohérence est un objectif qui peut être poursuivi horizontalement, entre les agences et leurs politiques, leurs programmes et leurs systèmes opérationnels, ainsi que verticalement, entre les divers niveaux des pouvoirs publics, à l'échelle nationale et infranationale (ex. des plans d'action au niveau central aux opérations de terrain décentralisées) afin de favoriser leur harmonisation. Bien que la cohérence puisse être le fruit d'une heureuse coïncidence, elle a besoin, pour se développer de manière systématique, d'actions concertées entre les diverses parties prenantes (Slater *et al.* 2015b).

QU'ENTEND-ON PAR AGRICULTURE ET PROTECTION SOCIALE?

Cet Outil emploie les termes «petit agriculteur familial» et «petit exploitant» de manière interchangeable, et les définit comme suit: «de petits agriculteurs, éleveurs, forestiers et pêcheurs qui gèrent des espaces allant de moins d'un hectare à 10 hectares» (FAO, 2012).

Il existe toute une gamme d'instruments qui visent à améliorer et à soutenir les petits exploitants familiaux:

- des mesures¹ visant à accroître la productivité (ex. des intrants subventionnés tels que des variétés de semences améliorées, des engrais), les financements et les crédits, les systèmes d'irrigation, les technologies améliorées et les services de vulgarisation;

¹ Divers instruments peuvent assurer plusieurs rôles et fonctions. Par exemple, les mesures de soutien des prix peuvent assurer à la fois une fonction de gestion des risques (en protégeant les agriculteurs contre la volatilité des prix) et une fonction d'amélioration de la productivité (en incitant les agriculteurs à produire des denrées alimentaires).

- des instruments de gestion des risques (ex. politiques de soutien des prix, sélection végétale, assurances des cultures/du bétail);
- des mesures visant à protéger l'accès et la gestion des ressources naturelles (ex. politiques de sécurité foncière des terres, des pêches et des forêts, agriculture de conservation); et
- des mesures visant à améliorer l'accès au marché (ex. organisations de producteurs ruraux, commercialisation, technologies de l'information).

Il existe également toute une gamme d'instruments qui sont considérés comme des outils de protection sociale. Aux fins de cet Outil, la protection sociale est définie comme «toutes les initiatives, à la fois publiques et privées, qui transfèrent des revenus ou des biens de consommation aux pauvres, qui protègent les personnes vulnérables contre les risques qui menacent leurs moyens de subsistance, et qui améliorent le statut social et les droits des exclus et des marginalisés (Devereux et Sabates-Wheeler, 2004). D'après cette définition, les instruments de protection sociale peuvent être d'une grande diversité. Néanmoins, cet Outil se concentre sur les mesures d'assistance sociale, telles que les transferts en espèces, les travaux publics et l'alimentation scolaire.

1.2 PRINCIPAUX DOMAINES D'ENQUÊTE

L'Outil s'articule autour de trois principaux domaines thématiques d'enquête:

POLITIQUES ET PROGRAMMES

ENVIRONNEMENT PORTEUR

PERFORMANCES DES PROGRAMMES ET EXPÉRIENCES DES BÉNÉFICIAIRES

À travers l'évaluation de ces trois domaines thématiques, il est possible d'appréhender en détail l'état de la cohérence entre les politiques et les programmes agricoles et de protection sociale dans un pays donné, y compris au niveau des politiques, de la programmation et des effets. C'est la raison pour laquelle ces trois secteurs ont été intégrés dans les guides élaborés aux fins des entretiens présentés dans la partie B. Toutefois, il est également possible de n'évaluer qu'un seul domaine, afin de l'examiner plus en profondeur et/ou de combler les lacunes dans les connaissances, ou d'évaluer les différents domaines l'un après l'autre, en fonction des demandes et des ressources.

DOMAINE THÉMATIQUE:
POLITIQUES ET PROGRAMMES

• TYPES D'INTERACTIONS
• APPROCHE CONCEPTUELLE

L'évaluation de ce domaine permettra de recenser les liens existants et d'identifier des liens potentiels entre les interventions axées sur l'agriculture et la protection sociale, y compris les instruments de politique et les programmes. Plus précisément, cette évaluation visera à:

- identifier les efforts déployés pour renforcer la cohérence dans le cadre des politiques et des programmes;
- identifier les liens (ex. objectifs, activités, modalités de mise en œuvre, groupes cibles communs);
- déterminer si les liens sont intentionnels ou s'ils sont le fruit d'une coïncidence fortuite; et
- déterminer si ces liens sont synergiques ou contradictoires d'une quelconque façon.

L'encadré 1 illustre la nature de ces liens.

ENCADRÉ 1

TYPOLOGIE DES INTERACTIONS ENTRE L'AGRICULTURE ET LA PROTECTION SOCIALE ET MODALITÉS DE CONCEPTION POUR ÉLABORER DES INTERVENTIONS COHÉRENTES

La manière dont les liens entre les politiques et les programmes agricoles et de protection sociale fonctionnent et peuvent être combinés dépend du contexte. Cependant, il est généralement possible de les caractériser comme suit:

TYPE D'INTERACTION:

 **Renforcement:** cela se produit lorsque l'agriculture et la protection sociale remplissent leurs fonctions propres mais contribuent ensemble à un objectif commun. Par exemple, un transfert en espèces peut servir à alléger les contraintes de liquidité des ménages tandis qu'une intervention agricole peut fournir aux mêmes ménages un accès à des technologies améliorées. Autre exemple, lorsque les ménages investissent une partie des transferts de protection sociale qu'ils reçoivent dans leurs activités agricoles et que cela aboutit à une augmentation de la production agricole.

 **Conflictuel:** il arrive que certaines interventions entrent en conflit et compromettent l'atteinte de résultats positifs. Par exemple, la planification d'un programme de travaux publics durant la période des semis peut détourner les bénéficiaires de leurs propres activités agricoles et mettre ainsi en péril leur production agricole.

APPROCHES CONCEPTUELLES:

 **Élaborer des interventions isolées:** c'est-à-dire concevoir des programmes «indépendants» de manière à maximiser les synergies. Par exemple, un programme d'amélioration des plantes peut accorder la priorité à des variétés de cultures résistantes à la sécheresse, aux ravageurs et aux maladies, afin de réduire la vulnérabilité des ménages. Ou bien un programme de protection sociale peut être conçu de manière à être cohérent avec les moyens d'existence agricoles de ses bénéficiaires. À titre d'exemple, au Kenya, le Programme d'aide contre la faim permet à ses bénéficiaires de percevoir leurs prestations au moment et à l'endroit de leur choix, ce qui convient à leur mode de vie de pasteurs semi-nomades.

 **Combiner plusieurs interventions:** les interventions agricoles et de protection sociale peuvent être regroupées en un seul programme pour que les ménages ciblés bénéficient des interventions dans ces deux domaines. Par exemple, dans le cadre de son Programme de sécurité alimentaire, l'Éthiopie associe un volet axé sur les travaux publics, qui relève du Programme d'aide sociale productive (PSNP) au Programme de renforcement des actifs des ménages (HABP).

 **Coordonner et harmoniser plusieurs programmes et politiques:** il est possible d'établir des synergies entre les interventions agricoles et de protection sociale même quand ces interventions ne sont pas faites au même endroit, ni destinées aux mêmes bénéficiaires. L'harmonisation peut impliquer la coordination d'un éventail d'interventions agricoles et de protection sociale pour étendre leur couverture. Dans les situations où de nombreux programmes isolés coexistent au même endroit et fonctionnent bien, le défi consiste à améliorer leur harmonisation et l'étendue de leur couverture. Comme tous les membres d'une même communauté n'ont pas besoin du même type de soutien, il est possible de créer un ensemble coordonné d'interventions agricoles et de protection sociale au bénéfice de groupes distincts au sein des populations pauvres. Par exemple, tandis que les ménages dotés de terres et de main-d'œuvre pourront être ciblés par des activités productives (ex.: subventions aux intrants, vulgarisation agricole), les familles les plus pauvres dont les capacités de travail sont limitées pourront quant à elles bénéficier de programmes de protection sociale tels que les programmes d'aide sociale en espèces.

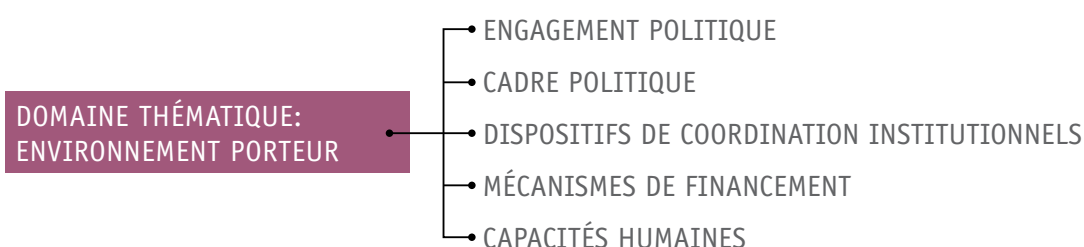
SUITE À LA PAGE SUIVANTE →

Là où des prestations en espèces sont mises en œuvre, les interventions agricoles peuvent cibler les petits exploitants qui ne sont pas concernés par le programme de transfert en espèces, afin de tirer parti de la croissance de la demande des consommateurs locaux. À titre d'exemple, citons les efforts constants que déploient plusieurs pays africains pour conjuguer les programmes d'alimentation scolaire et de travaux publics.

POUR PLUS DE DÉTAILS, VEUILLEZ VOUS REPORTER AU CADRE D'ANALYSE ET D'ACTION.

La conception et la mise en œuvre des politiques et des programmes permettant de maximiser la cohérence, ce domaine d'enquête se penche également sur les rôles et les effets sur la cohérence de la conception, de la mise en œuvre et des caractéristiques opérationnelles.

Enfin, l'analyse de ce domaine examine également les possibilités de renforcer les liens entre les politiques et les programmes.



La cohérence repose sur des actions concertées et bien coordonnées entre plusieurs acteurs (Gavrilovic *et al.*, 2016). Des facteurs politiques, stratégiques et institutionnels de haut-niveau peuvent faciliter ou limiter des actions communes de divers acteurs dans les secteurs de l'agriculture et de la protection sociale. Ce domaine thématique examine les cinq composantes de l'environnement porteur qui sont essentielles pour faciliter une coordination intersectorielle, y compris:

- **Engagement politique:** ce volet se penche sur l'étendue du soutien politique en faveur de la cohérence et sur les mécanismes et mesures incitatives en vigueur pour mobiliser un appui de haut niveau en faveur de la cohérence. Il examine également l'influence des facteurs d'économie politique (ex. les intérêts, les valeurs et les convictions des parties prenantes sur des questions essentielles, l'affectation des ressources) sur le degré de cohérence.
- **Cadre politique:** ce volet examine les rôles que le cadre politique général assure dans la coordination des interventions agricoles et de protection sociale, il détermine si la cohérence fait partie des priorités stratégiques et considère les politiques et les processus et efforts stratégiques nouveaux/en vigueur en vue de poursuivre la cohérence de manière plus systématique (ex. la définition d'une vision commune pour favoriser la cohérence, l'établissement d'objectifs communs et de priorités sectorielles, la conception d'un plan d'action conjoint pour coordonner les interventions).
- **Dispositifs de coordination institutionnels:** ce volet examine les types de mécanismes de coordination en vigueur (lorsqu'ils existent) pour promouvoir la cohérence entre les divers niveaux des pouvoirs publics, à l'échelle nationale et infranationale, leurs fonctions et leurs modes de fonctionnement. Il se penche également sur la manière dont la décentralisation (en termes de hiérarchisation et de planification des politiques et des programmes, d'affectation des ressources et d'exécution des programmes) influe sur les possibilités d'améliorer la cohérence.

- **Mécanismes de financement:** ce volet examine les sources, la fiabilité et la pérennité des financements des politiques et des programmes agricoles et de protection sociale, ainsi que les possibilités de financer des interventions conjointes. En outre, ce volet met l'accent sur la façon dont les mécanismes de financement arbitrent et influent sur la coordination – par exemple, si les financements de la protection sociale proviennent principalement de donateurs, tandis que pour l'agriculture ils proviennent du gouvernement, quelles sont les implications pour la coordination? Les plans d'investissement à long terme dans les différents secteurs sont-ils coordonnés à travers des approches sectorielles ou d'autres instruments? Quelles sont les possibilités de créer des fonds communs en regroupant des financements sectoriels pour faciliter l'élaboration de programmes conjoints? Et de quelle manière les incitations financières (ex. les processus de budgétisation par reconduction ou axée sur les résultats) peuvent-elles être utilisées pour encourager la collaboration?
- **Capacités humaines:** Au-delà des dispositifs de coordination institutionnels, ce volet examine les capacités techniques et administratives – existantes et nécessaires – pour soutenir l'élaboration de politiques et de programmes cohérents et assurer leur coordination et leur suivi. Pour favoriser la cohérence, trois grands domaines relatifs aux capacités peuvent être évalués: i) la capacité de produire et de partager des données probantes en vue de mobiliser l'engagement et d'éclairer les processus de conception et de mise en œuvre des politiques et des programmes; ii) la capacité de faciliter les alliances et les partenariats intersectoriels; et iii) la capacité de concevoir, d'exécuter et d'assurer le suivi et l'évaluation de politiques et de programmes cohérents. Le volet axé sur les capacités humaines passe également en revue les projets et les aspirations en matière de renforcement des capacités et vise à identifier les lacunes dans les capacités.

Pour plus de détails, veuillez vous reporter au Cadre d'analyse et d'action.

DOMAINE THÉMATIQUE:
PERFORMANCES DES PROGRAMMES
ET EXPÉRIENCES DES BÉNÉFICIAIRES

• INTERVENTIONS ISOLÉES
• INTERVENTIONS COMBINÉES

L'évaluation de ce domaine vise à déterminer si la cohérence permet d'améliorer l'efficacité des programmes et produit des résultats perçus comme plus satisfaisants, ou du moins si la cohérence a le potentiel d'améliorer ces aspects. En particulier, ce domaine examine: ce que les programmes isolés ou conjoints signifient concrètement pour les personnes et leurs moyens de subsistance; quels effets escomptés sont générés (ou pas) et comment les populations accueillent et considèrent ces effets; quels facteurs influent sur la nature et l'ampleur des résultats; et comment la cohérence peut être renforcée afin d'optimiser les effets positifs sur la réduction de la pauvreté rurale et la sécurité alimentaire.

Deux stratégies différentes peuvent être utilisées pour évaluer la cohérence:

- **les performances des interventions isolées:** le but de cette approche est d'approfondir la compréhension: i) des objectifs poursuivis par les programmes isolés et les modalités de mise en œuvre en vue d'atteindre les objectifs pertinents pour l'agriculture et/ou la protection sociale; ii) les effets probables que les interventions peuvent avoir sur le comportement décisionnel des ménages et leurs activités de subsistance; et iii) les éventuels retombées sur d'autres programmes dans la zone cible. Cette approche teste et s'appuie sur l'hypothèse qu'une intervention agricole isolée peut avoir des répercussions sur les interventions de protection sociale et leurs effets et que les interventions de protection sociale peuvent avoir des répercussions sur les programmes agricoles et leurs effets;

→ **la valeur ajoutée de combiner plusieurs interventions multisectorielles:** cette approche examine la façon dont les synergies entre différentes interventions influent sur les comportements, les activités, les attitudes et les normes au sein des ménages, et comment ceux-ci diffèrent des ménages qui n'ont accès qu'à un seul programme (voire à aucun). Cette approche se penche également sur les mécanismes des programmes (ex. les comités) au niveau local et sur la manière dont leur fonctionnement facilite ou entrave la cohérence.



© FAO/Giulio Napolitano

TABLEAU 1

QUESTIONS DIRECTRICES POUR LES TROIS DOMAINES THÉMATIQUES D'ENQUÊTE*

	INFORMATIONS DESCRIPTIVES	ÉTUDE ANALYTIQUE**	DONNÉES REQUISES/ SOURCE DES DONNÉES
Politiques et programmes	Quels sont les principaux défis en matière de sécurité alimentaire, de nutrition et de pauvreté dans les zones rurales du pays, et comment ces défis ont-ils évolué au fil des ans? Quelles ont été les principales stratégies pour renforcer la sécurité alimentaire et promouvoir le développement agricole et rural? Y a-t-il des synergies/conflits entre les politiques et les programmes agricoles et de protection sociale? Des outils opérationnels (ex. registres uniques) ont-ils été mis en place pour favoriser la cohérence?	Les politiques et programmes publics ont-ils réussi à atteindre leurs objectifs? Quelles réflexions et enseignements peuvent être partagés à propos des stratégies de développement agricole et de protection sociale mises en œuvre dans le pays? Quels sont les effets des synergies/conflits? Quelles adaptations sont nécessaires pour améliorer les liens en termes d'objectifs, de conception et de mise en œuvre des programmes?	Principales données sur la pauvreté rurale, la sécurité alimentaire et la nutrition Documents relatifs aux stratégies et aux politiques de développement, ainsi qu'aux programmes Entretiens avec des informateurs clés (EIC) Discussions de groupe (DG) avec des chefs de village
Environnement porteur	Dans quelle mesure existe-t-il un soutien politique en faveur de la cohérence entre l'agriculture et la protection sociale? Existe-t-il des mécanismes, à l'échelle nationale et infranationale, qui réunissent les acteurs des secteurs de l'agriculture et de la protection sociale en vue de planifier et de mettre en œuvre des programmes de manière commune? Quels sont les mécanismes en place pour le financement des politiques et des programmes axés sur l'agriculture, la protection sociale, la sécurité alimentaire et le développement rural? Les ressources humaines sont-elles suffisantes pour soutenir la conception et la mise en œuvre de politiques et de programmes cohérents? Des outils opérationnels (ex. des registres uniques/coordonnés) ont-ils été mis en place pour favoriser la cohérence?	Quels sont les principaux facteurs qui déterminent le soutien politique en faveur de la cohérence et comment est-il possible de mobiliser davantage de soutien à cet égard? Dans quelle mesure les mécanismes de coordination en vigueur à différents niveaux sont-ils efficaces pour rapprocher l'agriculture et la protection sociale et comment peuvent-ils être renforcés? Dans quelle mesure les mécanismes de financement soutiennent-ils/compromettent-ils la coordination entre l'agriculture et la protection sociale? Comment les capacités humaines pourraient-elles être renforcées en vue d'améliorer et de favoriser la cohérence?	Rapports/évaluations des principaux programmes Manuels d'exécution des programmes Déclarations politiques concernant les programmes EIC Évaluations des capacités
Performances des programmes et expériences des bénéficiaires	Le programme atteint-il les résultats escomptés sur le terrain? Quels ont été les effets, au niveau des bénéficiaires, de la cohérence (ou de l'absence de cohérence) entre l'agriculture et la protection sociale?	Qu'est-ce qui explique les difficultés, les délais ou les revers dans les performances des programmes? Une cohérence accrue entre les programmes permettrait-elle d'améliorer les performances?	EIC DG avec des chefs de village et des bénéficiaires

* Ce sont les domaines qui ont été utilisés comme base pour élaborer les questionnaires présentés dans la partie II.

** Les questions ont été classées comme descriptives ou analytiques, mais dans certains cas elles relèvent des deux catégories.

2. Approche méthodologique

La section précédente a décrit certains concepts clés et les principaux domaines d'enquête pour évaluer la cohérence. Cette section propose une approche méthodologique pour la collecte et l'analyse des informations pertinentes.

Cette approche combine:

1. une étude documentaire, y compris le recensement des politiques et des programmes et une analyse des données secondaires;
2. des collectes de données sur le terrain;
3. des ateliers de validation.

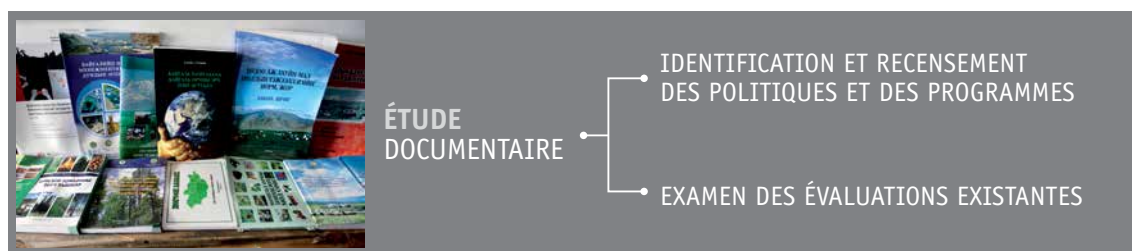


© FAO/de gauche à droite : Sean Gallagher; Joseph Okidi; Marco D'Errico

2.1 ÉTUDE DOCUMENTAIRE

La phase préparatoire inclut une étude documentaire de la littérature visant à recenser les caractéristiques clés des politiques et programmes en vigueur, ainsi que leurs liens.

Cette étude documentaire devrait inclure un examen des données secondaires relatives aux politiques et programmes agricoles/de protection sociale stratégiques à l'échelle nationale, afin d'obtenir des informations utiles sur la cohérence, ainsi qu'un bref aperçu des «visions» et des «agendas» prioritaires à l'échelle nationale en matière de réduction de la pauvreté et de sécurité alimentaire.



IDENTIFICATION ET RECENSEMENT DES POLITIQUES ET DES PROGRAMMES

Les sources de données/documents suivants peuvent être examinés:

- les plans nationaux de développement (ex. le Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine, les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté, les stratégies et plans nationaux de croissance);
- les déclarations/stratégies de politique de haut niveau sur l'agriculture et la protection sociale (ex. les politiques relatives à la sécurité alimentaire ou à la nutrition ainsi que les politiques relatives à l'agriculture et la protection sociale); et
- les documents programmatiques, y compris les manuels/plans opérationnels/d'action/de mise en œuvre, et les documents relatifs à la conception, aux budgets, aux directives en matière de ciblage, aux liens entre les programmes et aux stratégies d'aiguillage.

Les informations de base à collecter pour chaque programme/politique incluent:

- la durée (date de début/fin);
- le but et le public cible de la politique/du programme et le contexte dans lequel elle/il a été élaboré(e);
- la théorie du changement – explicite/implicite (objectifs/buts, instruments/activités, résultats escomptés, etc.);
- le principal organisme de mise en œuvre et les principaux partenaires;
- le plan de mise en œuvre et le budget associé;
- les groupes/zones cibles;
- les bailleurs de fonds/partenaires de développement et les soutiens pertinents de la société civile; et
- la part du budget national consacrée à chaque programme.

Les politiques et les programmes qui doivent être inclus dans l'évaluation devraient d'abord être identifiés puis mis en correspondance les uns avec les autres – pour ce qui est notamment de la couverture, des zones de mise en œuvre, des groupes cibles et des références explicites à des liens intersectoriels. Ce recensement peut être présenté sous forme de tableau (feuille de calcul Excel, par exemple), afin de faciliter son utilisation. Les conclusions de cet inventaire/examen préliminaire des interventions serviront ensuite à orienter les processus de collecte des données sur le terrain, aussi bien en termes de choix des programmes à analyser que de méthodologie à appliquer sur le terrain.

EXAMEN DES ÉVALUATIONS EXISTANTES

Une fois terminés la collecte et le recensement des informations de base, l'étape suivante consiste à passer en revue les évaluations pertinentes relatives aux politiques et programmes identifiés pour obtenir des informations concernant leur impact sur le bien-être et la production, des éléments confirmant d'éventuels effets indirects ou multiplicateurs, ainsi que des données concernant les forces et les faiblesses apparues au cours de leur mise en œuvre. Les informations peuvent être tirées des rapports d'évaluation et des enquêtes sur les performances (ex. données de recensement, enquêtes nationales auprès des ménages, enquêtes sur la population active), lorsque ces documents existent.

2.2 COLLECTE ET ANALYSE DES DONNÉES SUR LE TERRAIN

Cette section présente les principales étapes à suivre pour la collecte de données sur le terrain, y compris des considérations relatives à l'échantillonnage et à la méthodologie. Les étapes proposées ici doivent être adaptées au contexte de chaque pays, sur la base des résultats de l'examen documentaire et des entretiens préliminaires réalisés avec les parties prenantes.²

La méthode en cascade est probablement la meilleure façon de collecter et d'analyser les données de terrain. Dans le cadre de cette méthode, l'analyse est guidée par la collecte d'informations provenant au départ du niveau «central», à savoir le gouvernement et les donateurs, puis des niveaux régional, des districts et des communautés. Cela permet d'abord d'appréhender la vision et les objectifs stratégiques nationaux, puis de recueillir un éventail d'opinions et d'expériences de divers groupes de parties prenantes, et d'observer la façon dont les politiques et les programmes opèrent à différents niveaux.



COLLECTE DE DONNÉES SUR LE TERRAIN

ENTRETIENS AVEC DES INFORMATEURS CLÉS AU NIVEAU NATIONAL

ENTRETIENS AVEC DES INFORMATEURS CLÉS AU NIVEAU DES DISTRICTS

ENTRETIENS ET GROUPES DE DISCUSSION AVEC DES INFORMATEURS CLÉS AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE

CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉCHANTILLONNAGE

Selon les ressources et le temps alloués à la collecte et à l'analyse des données qualitatives, outre la collecte de données auprès des parties prenantes nationales (généralement basées dans la capitale du pays), il convient de sélectionner de deux à quatre régions/districts et communautés, en ayant recours à une méthode d'échantillonnage raisonnée pour mener à bien l'enquête qualitative sur le terrain. Deux critères prioritaires doivent être pris en compte:

- choisir des zones où plusieurs programmes agricoles et de protection sociale sont mis en œuvre;
- veiller à ce que les zones choisies représentent diverses régions agro-écologiques et divers moyens de subsistance agricoles (ex. culture des terres, pastoralisme, pêche artisanale, foresterie) pour mieux comprendre comment fonctionnent les liens entre plusieurs programmes dans différents contextes.

Au sein de chaque région/district, une ou deux localités devraient alors être sélectionnées pour l'organisation des discussions de groupe.

Voir le chapitre 3.1 qui présente des conseils sur la façon de sélectionner les participants.

La stratégie et les communautés proposées devraient être discutées et convenues avec le gouvernement, les dirigeants communautaires et les partenaires concernés.

² L'essentiel des informations concernant la conception des enquêtes sur le terrain présentées sont tirées de: *Qualitative research on the economic impacts of cash transfer programmes in sub-Saharan Africa*. Guide de recherche du PtoP. Rome, Fao. 2013.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

Le processus de diagnostic devrait être supervisé, et éventuellement mis en œuvre, par une équipe de spécialistes possédant une expérience en matière de méthodes qualitatives et d'analyse des politiques. L'équipe devrait idéalement être composée d'experts nationaux et internationaux, dirigée par un chef d'équipe expérimenté ayant une vaste expérience à l'échelle régionale/mondiale. L'équipe devrait entreprendre la collecte et l'analyse des données, sous la direction générale et la responsabilité du chef d'équipe.

La composition et la taille de l'équipe dépendra de l'étendue de la collecte de données (ex. nombre de modules d'évaluation, nature des programmes, nombre d'entretiens/groupes de discussion) et du temps et des ressources financières à disposition. Pour assurer la qualité des données et favoriser des analyses solides, il est souhaitable de sélectionner en priorité des experts possédant une expérience en matière d'études qualitatives, des compétences dans les domaines de l'agriculture et de la protection sociale, ainsi que des connaissances des processus de conception et de mise en œuvre des politiques/programmes. Il est également recommandé, comme toujours, de favoriser la parité hommes-femmes.

FORMATION ET ESSAI SUR LE TERRAIN

Il convient d'accorder suffisamment de temps à la formation aux activités de terrain pour permettre aux membres de l'équipe de se familiariser avec tous les aspects de l'évaluation. Ce processus devrait inclure deux à cinq jours de formation, y compris une journée de test et une séance de débriefing. La formation devrait porter sur les thèmes suivants: contexte et justification de l'analyse; directives éthiques; présentation des différents programmes; feuille de route, méthodes et outils; protocoles d'échantillonnage; et autres activités sur le terrain y compris les débriefings, l'analyse des données et la rédaction des rapports. Au cours de la formation, il est fortement recommandé de procéder à un essai (enquête pilote) de la méthodologie (questions guidées et outils), afin de vérifier la pertinence, la bonne compréhension et la capacité d'utilisation des méthodes de terrain.

Voir la section 3.2 pour plus de détails sur la formation et l'enquête pilote.

OUTILS PROPOSÉS POUR LA COLLECTE ET L'ANALYSE DES DONNÉES

Une vaste gamme d'outils/instruments qualitatifs et participatifs est proposée pour la collecte et l'analyse des données, y compris:

- des entretiens avec des informateurs clés (EIC)
- des discussions de groupe (DG)
- des études de cas approfondies des ménages (si le temps et les ressources le permettent)

Entretiens avec des informateurs clés

ENCADRÉ 2

EN QUOI CONSISTENT LES ENTRETIENS AVEC DES INFORMATEURS CLÉS?

Les EIC sont des discussions semi-structurées avec des personnes qui possèdent des connaissances ou une expertise sur des sujets pertinents pour les travaux d'étude et de recherche. Dans le cas qui nous intéresse, l'identification de ces personnes requiert des connaissances préalables du contexte et du fonctionnement de l'agriculture et de la protection sociale dans chaque pays, ainsi qu'une vaste liste de questions permettant de dégager les points de vue de chaque individu. Bien que les thèmes couverts par les EIC soient similaires à ceux des discussions de groupe, les informateurs clés offrent des éclairages supplémentaires, souvent plus ciblés et plus riches. Les informateurs clés devraient être en mesure de fournir des informations au niveau communautaire plutôt qu'au niveau individuel. Les EIC sont généralement organisés avec un seul répondant, mais lorsque deux ou trois experts sont disponibles, il est possible d'assurer des EIC avec plus d'une personne à la fois.

Il convient de mener des EIC avec des représentants clés à tous les niveaux – y compris à l'échelle nationale (pouvoir central) et infranationale (administrations des districts/des régions) – ainsi qu'avec des agents des organismes donateurs/de développement et des ONG.³ Les EIC visent principalement à :

- évaluer et mieux comprendre le type et la nature des liens actuels et potentiels entre les politiques et programmes mis en œuvre, le degré de sensibilisation et d'engagement à l'égard de la cohérence, les possibilités et les obstacles à une coordination efficace (avec des exemples) et d'éventuelles différences d'approche entre les acteurs publics au niveau central et infranational.
- recommander des mesures pour surmonter ces difficultés et favoriser les synergies.



Au **niveau national**, les entretiens devraient s'efforcer d'évaluer les priorités stratégiques et les programmes mis en œuvre dans les domaines de l'agriculture et de la protection sociale, de déterminer leur degré de cohérence et d'identifier des plateformes de coordination pertinentes.



Au **niveau des districts**, les entretiens devraient se pencher sur la manière dont la décentralisation – y compris le degré d'autonomie dans la prise de décision et l'allocation des ressources (humaines, financières, temps) – influe sur la cohérence, ainsi que la manière dont les mécanismes actuels affectent les possibilités de renforcer la cohérence.



Au **niveau des communautés**, les entretiens devraient être axés sur l'examen des programmes mis en œuvre dans les communautés, sur les éventuelles synergies et/ou les possibles conflits entre ces programmes, ainsi que sur les expériences des bénéficiaires participant à ces programmes. Le nombre d'entretiens à réaliser et la sélection des répondants seront déterminés sur la base de l'étude documentaire, des discussions préparatoires avec les principales parties prenantes et du temps à disposition.

³ Selon le temps et les ressources disponibles pour l'étude, il est conseillé de mener des entretiens avec les parties prenantes au niveau communautaire, y compris avec des agents de vulgarisation, des fonctionnaires de terrain et des chefs de village.

ENCADRÉ 3

EN QUOI CONSISTENT LES DISCUSSIONS DE GROUPE?

Un *groupe de discussion* est généralement composé de 6 à 10 personnes qui participent à une discussion sur des sujets précis. Les discussions de groupe sont extrêmement efficaces pour étudier en profondeur des questions déterminées à l'avance avec des groupes de personnes, et obtenir de plus amples informations, au-delà de celles fournies par les informateurs au cours des EIC. Les participants aux DG proviennent de catégories de personnes ou de ménages qui présentent un intérêt pour l'étude. L'objectif de discuter avec des groupes stratifiés n'est pas de recueillir des vues ou des expériences «collectives», mais de stimuler le débat et d'étudier les différences dans les attitudes et les perceptions au sein et entre ces groupes.

Généralement, environ une heure et demie, au maximum deux heures, devraient être accordées pour garantir une discussion approfondie. Cela devrait suffire pour examiner en détail toutes les questions pertinentes, mais si les participants ne disposent pas d'autant de temps, nous suggérons de limiter à cinq ou six le nombre de thèmes à aborder dans chaque DG. Dans la mesure du possible, il est recommandé d'utiliser des outils participatifs au cours des DG, afin de pouvoir recouper les informations par diverses méthodes.

- **DG avec des chefs de village et des comités locaux de planification et de mise en œuvre:** parce qu'elles font intervenir des parties prenantes étroitement associées à l'exécution et au ciblage des programmes, ces DG devraient contribuer à mieux comprendre la façon dont les objectifs (ex. objectifs et priorités des politiques, objectifs, conception et mise en œuvre des programmes) à l'échelle nationale et infranationale se traduisent de manière concrète sur le terrain. Parmi les domaines d'enquête possible figurent: les perceptions concernant l'identification et la sélection des bénéficiaires potentiels, les méthodes de ciblage (pour mieux comprendre les approches et les points de vue des parties prenantes, notamment en matière de «cumul des prestations»⁴) ainsi que les modalités de mise en œuvre et la capacité à exécuter les programmes tel que prévu.
- **DG avec des ménages/bénéficiaires:** ces discussions visent à fournir des renseignements et à produire des données qualitatives probantes sur la façon dont la cohérence est perçue et vécue par les ménages en termes concrets, et comment cela se traduit dans leurs attitudes, leurs comportements, leurs stratégies de subsistance et leurs résultats socio-économiques. Ces discussions devraient permettre d'apprécier la pertinence de la conception et de la mise en œuvre des programmes en ce qui a trait à la cohérence, et contribuer à la formulation de possibles recommandations. L'objectif est de stimuler la discussion et d'examiner les points communs et les différences dans les attitudes, les perceptions et les expériences concernant les effets des liens entre les programmes ainsi que les caractéristiques et les processus qui aboutissent à ces effets, mais également de comparer ces expériences à celles des bénéficiaires participant à des programmes isolés. Les discussions devraient également générer des informations sur le type de soutien complémentaire nécessaire pour améliorer les stratégies de subsistance, réduire la pauvreté et accroître la sécurité alimentaire. Sur la base du temps disponible, du contexte national et des programmes, de simples outils participatifs (voir le guide des entretiens C3 qui présente un exemple

⁴ Le «cumul des prestations» désigne la possibilité pour le même ménage de bénéficier de prestations de plus d'un programme de développement.

d'outil), tels que des analyses du bien-être de la communauté, des analyses institutionnelles, des analyses des moyens de subsistance ou des arbres à problèmes peuvent être utilisés lors des DG pour stimuler la discussion et le partage d'idées.

Les catégories possibles pour la stratification dépendent de la situation particulière de chaque pays et peuvent inclure les bénéficiaires accédant à plusieurs programmes (c'est-à-dire ceux qui bénéficient d'un soutien à la fois agricole et de protection sociale), ceux qui ont accès à un seul programme (agricole ou de protection sociale) et ceux qui pratiquent différents types d'agriculture de subsistance (ex. fondée sur les cultures ou sur l'élevage). Les groupes de discussion devraient être ventilés par sexe, si possible, en prenant en considération différents profils de subsistance, âges et caractéristiques socio-économiques.

Voir les chapitres 3.1 et 3.3 pour plus de détails sur la façon de mener des EIC et des DG de manière efficace et éthique.

S'il y a lieu, les DG peuvent être complétées par des études de cas détaillées des ménages, dans le cadre desquelles un petit nombre de ménages (de 2 à 4) est sélectionné pour des entretiens approfondis portant sur leurs expériences concernant les liens entre plusieurs programmes. Le but de ces études de cas est d'acquérir davantage de connaissances et de mieux comprendre, grâce à des exemples concrets, la façon dont les ménages utilisent et combinent (ou pas) les avantages qu'ils tirent des programmes, la manière dont ils prennent ces décisions, et la façon dont (et dans quelle mesure) les prestations des programmes ont changé et affecté les conditions socioéconomiques et le bien-être des ménages – notamment leurs comportements, leurs points de vue, leurs pratiques, leurs projets, leur niveau de confiance et leurs perspectives d'avenir.

2.3 ATELIERS DE VALIDATION NATIONAUX ET INFRANATIONAUX MULTIPARTITES

Il est recommandé d'organiser des réunions et/ou des ateliers de validation multipartites à l'échelle nationale et infranationale, avec certaines des personnes interrogées au cours du processus de collecte des données.

L'objectif de ces ateliers est de réunir les parties intéressées afin de valider les résultats et de discuter des possibilités et des obstacles à la réalisation de la cohérence.

Les ateliers devraient durer de deux à trois heures et se concentrer sur la présentation de l'objectif de l'exercice de diagnostic, la méthodologie suivie et les conclusions dégagées. Ces ateliers devraient servir à corroborer et recouper les conclusions tirées de l'étude documentaire et des activités menées sur le terrain.



ATELIERS DE
VALIDATION
SUR LE
TERRAIN

SÉANCES DE FEEDBACK À L'ÉCHELLE
NATIONALE, DES DISTRICTS ET DES
COMMUNAUTÉS, AVEC DES FONCTIONNAIRES,
DES PARTENAIRES DE DÉVELOPPEMENT ET
DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

2.4 ANALYSE ET COMPTE-RENDU DES INFORMATIONS COLLECTÉES

Toutes les notes (et transcriptions des enregistrements audio) prises aux cours des entretiens devraient être répertoriées et classées de manière logique à l'aide d'«étiquettes» d'identification. Ces notes seront extrêmement utiles en vue d'inclure, de façon correcte et anonyme, des citations référencées dans les rapports.

Voir le chapitre 3.4 pour plus de détails sur l'enregistrement et l'analyse des informations.

Une fois que les données ont été compilées, il existe diverses méthodes pour analyser et rendre compte des informations.

Le tableau 1 (page 11) et le Cadre d'analyse et d'action sont des références utiles pour l'analyse et l'interprétation des résultats.



© FAO/Ivan Grifi

3. Questions opérationnelles

La section précédente s'est penchée sur les principaux concepts et domaines d'enquête en vue d'évaluer la cohérence. Cette section propose une approche méthodologique pour la collecte et l'analyse des informations pertinentes.

Cette approche combine:

1. une feuille de route pour la collecte et l'analyse des données sur le terrain;
2. un programme de formation pour la formation de l'équipe qui collectera les données sur le terrain;
3. un protocole des travaux de terrain, qui établit les principes généraux qui s'appliquent aux activités menées sur le terrain; et
4. un guide pour l'enregistrement et l'analyse des informations qualitatives.

3.1 FEUILLE DE ROUTE

Ce chapitre décrit en détail, étape par étape, les différentes phases de la collecte des données sur le terrain. La collecte des données peut être effectuée sur une période d'environ 15 jours.

ÉTAPE 1

ENTRETIENS AVEC DES INFORMATEURS CLÉS AU NIVEAU NATIONAL (5 JOURS)

L'équipe présente l'évaluation et organise quelques réunions préliminaires avec les parties prenantes clés avant de commencer les EIC avec des agents de l'État au niveau national. Les entretiens préliminaires peuvent être utiles pour obtenir des données pertinentes (concernant notamment la pauvreté, la sécurité alimentaire, les tendances dans le secteur agricole, le système de protection sociale) et des conseils sur la stratégie d'échantillonnage, ainsi que pour commencer à identifier des personnes spécifiques à interroger dans le cadre des EIC. Après ces réunions initiales, l'équipe peut commencer les EIC. Au minimum cinq jours devraient être accordés aux EIC à l'échelle nationale. Des séances de débriefing devraient être organisées chaque jour.

ÉTAPE 2

ENTRETIENS AVEC DES INFORMATEURS CLÉS AU NIVEAU DES DISTRICTS (2 JOURS)

L'équipe présente l'évaluation au niveau des districts et effectue quelques entretiens préliminaires avant d'atteindre les communautés. Les entretiens préliminaires à ce niveau peuvent inclure des fonctionnaires de district (ex. le commissaire de district), des membres des bureaux auxiliaires du programme et des fonctionnaires participant à la mise en œuvre des programmes. Ces entretiens peuvent être utiles pour obtenir des données au niveau du district, des informations récentes sur les programmes mis en œuvre dans le district et des conseils sur l'échantillonnage communautaire. L'équipe peut ensuite organiser les EIC avec des fonctionnaires au niveau du district et des partenaires de développement pertinents pour l'étude.

ÉTAPE 3

ENTRETIENS ET GROUPES DE DISCUSSIONS AVEC DES INFORMATEURS CLÉS AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE (9 JOURS)

Présentation de l'évaluation et de l'équipe au chef de village/à des membres influents de la communauté, et EIC:

À ce stade, l'équipe devrait se diviser en deux groupes (chacun composé de deux personnes), pour permettre la couverture de deux communautés simultanément. Dans chaque communauté, un premier contact devrait être pris avec le chef du village. Après avoir expliqué pour qui l'équipe travaille et le but de l'évaluation, le chef d'équipe demandera la permission de procéder à l'évaluation au sein de la communauté. Après cette réunion initiale avec le chef du village, l'équipe pourra rencontrer les membres compétents des comités des programmes, ainsi que d'autres leaders communautaires. Cela sera l'occasion d'en apprendre davantage sur le contexte social de la communauté et de commencer à identifier des groupes spécifiques de personnes qui pourront participer aux EIC et aux DG.

Discussions de groupe:

Pour la sélection des bénéficiaires des programmes pour les groupes de discussion, l'équipe devrait se procurer, auprès des responsables des programmes, les listes des personnes/ménages participant aux programmes agricoles et de protection sociale d'intérêt, et choisir les participants au hasard dans ces listes. En l'absence de ces listes, l'équipe choisira les participants de manière aléatoire, dans la mesure du possible, en recourant à l'aide d'informateurs clés locaux pour identifier une population totale – par exemple: l'ensemble des «bénéficiaires» d'un programme agricole –, puis en sélectionnant de manière aléatoire certains membres de cette population – par exemple, provenant de quartiers différents. L'équipe devrait rester alerte en vue d'identifier de nouveaux groupes ou personnes qu'il convient d'inclure dans le processus de collecte de données. Par exemple, il arrive qu'au cours des discussions avec un groupe, un autre groupe important de personnes soit identifié.

Les groupes de discussion devraient être composés de six à dix participants, et chaque fois que possible, les discussions devraient être menées séparément avec les hommes et les femmes. Lorsque les groupes sont plus grands, il est difficile de s'assurer que tous les participants ont la possibilité de contribuer de façon libre et significative; et avec moins de six personnes, une ou deux personnes peuvent avoir tendance à monopoliser la parole. Le recoupement des conclusions dégagées des discussions de groupe avec celles tirées des entretiens menés avec les différents participants du même groupe d'intérêt augmentera la fiabilité des conclusions.

ÉTAPES 1 À 3

ANALYSE ET COMPTE-RENDU QUOTIDIEN DES RÉSULTATS

Vérification des données tirées des entretiens:

Après la conclusion d'une série d'EIC (par exemple, tous les entretiens avec les répondants au niveau national) ou d'une DG, chacun des deux sous-groupes devrait prendre le temps de s'assurer qu'ils conservent un souvenir ou une image fidèle de la discussion, ou – dans le cas des DG avec les bénéficiaires des programmes – tous les matériels visuels élaborés dans le cadre des exercices participatifs. Ils doivent également s'assurer que toutes les déclarations et exemples importants

sont documentés avec exactitude. Les membres de l'équipe devraient se concerter sur les points saillants de chacun des thèmes clés de l'enquête et sur les principaux points et questions soulevés au cours des discussions de groupe. Ces échanges constitueront la base des séances quotidiennes de débriefing.

Débriefings quotidiens:

À la fin de chaque journée, il est essentiel que l'équipe procède à un débriefing. Il s'agit d'une étape clé de la communication et de l'analyse des données, qui servira également à préparer les séances de rétroaction auprès des membres de la communauté et le rapport final qui sera rédigé à la fin de l'évaluation. La séance de débriefing devrait également mettre en évidence les lacunes qui devront être comblées les jours suivants dans le cadre des activités de terrain. Les tendances, les évolutions et les observations tirées des entretiens et des discussions devraient être identifiées et mises à profit en vue de rendre compte des principaux résultats et d'élaborer des conclusions et des recommandations. L'équipe doit examiner la manière dont chaque EIC et chaque DG (à l'aide d'exemples, de cas, de citations) enrichissent la compréhension générale. Certaines informations sont-elles toujours peu claires ou manque-t-il encore certains groupes aux discussions? Certaines tendances se dessinent-elles? Réfléchir à ces points contribuera à la planification des prochains EIC et DG, notamment à l'identification des questions sur lesquelles les membres de l'équipe devraient se concentrer ou au contraire pour lesquelles ils pensent avoir déjà un bon aperçu.

Au cours des débriefings quotidiens, l'équipe devrait compter environ 30 minutes pour préparer et organiser autour des trois principaux domaines d'enquête les données tirées des activités réalisées le jour même sur le terrain. Cela devrait permettre de dégager plus facilement des conclusions et réduire le risque de perdre ou d'égarer des informations critiques. Il est essentiel que tous les membres de l'équipe contribuent activement et s'interrogent les uns les autres afin d'affiner les résultats. Le chef d'équipe dirige les débats et documente toutes les informations pendant les débriefings, en utilisant une matrice organisée par domaine d'enquête, dans laquelle il note tous les détails, tels que le type d'informateur fournissant les renseignements.

Au cours de chaque débriefing quotidien, les membres de l'équipe accorderont également un peu de temps pour se poser mutuellement les questions suivantes:

- Qu'est-ce qui a bien fonctionné, et pourquoi?
- Qu'est-ce qui n'a pas bien fonctionné, et pourquoi?
- Quelles informations devraient être approfondies/examinées plus en détail et quelle est la meilleure façon de le faire? Avec qui et avec quels outils?
- Que pouvons-nous faire différemment demain?
- Comment pouvons-nous adapter les outils et les plans pour mieux appréhender des enjeux importants?

Les débriefings quotidiens contribueront directement à la session de réflexion à laquelle participera l'ensemble de l'équipe à la fin des activités sur le terrain dans chaque région/district en vue de consolider et de synthétiser tous les résultats dégagés lors des diverses journées passées sur le terrain, et qui servira également d'architecture de base pour le rapport final.

ÉTAPE 4

SÉANCES DE RÉTROACTION AU NIVEAU DES COMMUNAUTÉS, DES DISTRICTS ET DU PAYS

Dans le cadre d'une approche éthique de la collecte des données, et afin de valider les résultats et les conclusions préliminaires, il est recommandé d'organiser des séances de rétroaction avec les membres du gouvernement, les parties prenantes de la société civile et les membres de la communauté aux niveaux national et décentralisé à la fin de la période de collecte des données. Ces séances devraient s'appuyer sur les résultats des EIC et des DG, ainsi que sur l'analyse et la synthèse préliminaires des données, et être conçues de façon à stimuler le débat. Cela permet non seulement de réduire le caractère «extractif» de la collecte des données en veillant à ce que les répondants soient informés de l'analyse initiale, mais cela leur permet également de commenter et de valider ou corriger cette première analyse. Il s'agit d'une étape clé du processus de collecte des données, qui ne doit pas être négligée.

3.2 FORMATION ET ENQUÊTE PILOTE

Ce chapitre propose un programme de formation pour l'équipe qui sera chargée de la collecte des données sur le terrain. Le programme final de formation devrait être adapté au contexte de chaque pays, à l'étendue de l'analyse, ainsi qu'à l'expérience et aux compétences des membres de l'équipe.

PRÉSENTATION DES OBJECTIFS ET DE LA CONCEPTION DE L'ÉTUDE

Avant d'entamer les activités sur le terrain, l'équipe participera à un atelier de formation qui devrait durer de trois à cinq jours (y compris l'enquête pilote) pour préparer le travail sur le terrain. Cette formation devrait mettre l'accent sur les objectifs de l'évaluation (ex. les concepts clés qui sous-tendent l'étude, les principaux domaines d'enquête et les questions), les principes de la collecte de données qualitatives, l'approche et les outils méthodologiques, la feuille de route et la réalisation d'une simulation sous la forme d'une enquête pilote et d'une séance de débriefing.

L'équipe sera informée de la situation générale et du contexte du pays dans lequel auront lieu les activités de terrain. Cette partie de la formation devrait aborder des questions telles que la sécurité alimentaire et les dynamiques de la pauvreté rurale et de la vulnérabilité, les politiques et stratégies sectorielles et nationales de développement, les principaux programmes agricoles et de protection sociale en vigueur, ainsi que les nouveaux enjeux sectoriels d'intérêt pour l'enquête. Il est fortement recommandé de donner la parole à des personnes qui participent aux programmes les plus pertinents.

L'équipe découvrira ensuite les objectifs de l'analyse, les principaux termes et concepts relatifs à la cohérence et aux synergies entre l'agriculture et la protection sociale et les trois principaux domaines d'enquête: la compréhension des politiques et des programmes; l'environnement favorable à la cohérence; et les performances des programmes et les expériences des bénéficiaires. Les principales politiques et programmes sectoriels évalués seront brièvement présentés, notamment les progrès réalisés, les défis et les obstacles rencontrés au cours de leur mise en œuvre et les résultats obtenus. Il est important que l'équipe se familiarise avec la méthodologie et les principaux outils et questions afin de réduire le risque de dépendre dans une trop grande mesure des questionnaires.

PRÉSENTATION DES MÉTHODES ET DES OUTILS PARTICIPATIFS

L'équipe se verra ensuite présenter les deux principales méthodes qualitatives qui seront utilisées – les EIC et les DG – ainsi que la manière dont ces méthodes se complètent l'une l'autre. Les membres de l'équipe devront également être formés aux outils participatifs qui pourront être utilisés dans le cadre des DG, ainsi qu'au déroulement des entretiens approfondis avec les bénéficiaires des programmes. La formation de l'équipe s'appuiera sur les expériences antérieures des membres de l'équipe en matière d'utilisation de ces outils.

PRÉSENTATION DE LA FEUILLE DE ROUTE DES ACTIVITÉS DE TERRAIN

L'équipe doit alors prendre connaissance de la feuille de routes des activités de terrain. Celle-ci présente la séquence de l'ensemble du processus de collecte des données, du niveau national jusqu'aux communautés sélectionnées, ainsi que les activités de débriefing quotidiennes de l'équipe au cours desquelles l'équipe réfléchit, discute et analyse collectivement les informations tirées des activités de terrain menées au cours de la journée. Certains éléments préliminaires de la feuille de route des activités de terrain sont présentés dans le chapitre 3.1.

Outre ce qui précède, l'équipe discutera également des procédures de négociation en vue d'accéder aux communautés et d'obtenir leur consentement, de l'obtention des listes de bénéficiaires, du respect et de la confidentialité, et de l'importance de souligner l'indépendance de l'équipe de recherche.

Le chapitre 3.3 présente des conseils concernant le protocole des activités de terrain.

ESSAI ET ADAPTATION DE LA MÉTHODOLOGIE ET DES QUESTIONNAIRES

L'atelier de formation permet à l'équipe de recherche de tester et d'ajuster la méthodologie et les outils de recherche avant le début de l'analyse. L'enquête pilote offre l'occasion de mettre en pratique et d'approfondir la réflexion sur le processus de recherche, le cadre et la méthode d'analyse, y compris les EIC, les DG et la facilitation des échanges. L'enquête pilote vise également à donner à l'équipe une expérience concrète de certains défis logistiques qui pourraient se présenter sur le terrain. Il est essentiel d'inclure également la séance de débriefing dans le cadre de cette simulation. L'enquête pilote devrait être effectuée dans des conditions semblables à celles présentées dans la feuille de route: deux groupes doivent travailler simultanément pour couvrir les sections du questionnaire correspondant au niveau de l'analyse choisi pour le projet pilote (par exemple, le niveau communautaire).

La journée de test sera ensuite examinée et discutée. Le chef d'équipe, en collaboration avec les autres membres de l'équipe, s'efforcera de traiter toutes les questions en suspens et recueillera des suggestions pour améliorer les questionnaires et l'ensemble du processus de mise en œuvre sur le terrain. À la fin de la formation, les questionnaires seront adaptés pour tenir compte du contexte du pays ainsi que de ses politiques et programmes, sur la base notamment des observations formulées par des chercheurs locaux au cours de la formation et après la journée de test.

3.3 PROTOCOLE DES ACTIVITÉS DE TERRAIN

Ce chapitre établit certains principes généraux qui s'appliquent aux activités de terrain. La plupart sont évidents, mais il est très important de veiller à ce que les travaux de recherche soient à la fois éthiques et précis.

CODE DE DÉONTOLOGIE ET CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES

Les principales considérations d'ordre éthique et pratique pour la mise en œuvre des travaux de recherche au sein des communautés sont les suivantes:

- les membres de la communauté et les participants à l'étude ne doivent en aucune manière se sentir insultés ou rabaissés par ce que font, disent ou demandent les chercheurs, ni par leur comportement au sein de la communauté.
- ce que les chercheurs font ou disent pendant leur travail sur le terrain ne doit en aucune manière susciter des attentes de la part des membres de la communauté et des participants à l'étude.
- les répondants potentiels ne doivent être soumis à aucune pression explicite ou implicite pour les amener à participer, que ce soit de la part de l'équipe en charge de l'enquête ou de celles des chercheurs invités à les aider à rassembler les participants (tels que les chefs de village, les aînés ou les leaders des communautés). L'étude sera plus fidèle si les participants ne ressentent aucune pression, s'ils ne voient aucune raison d'ajuster leurs réponses d'une façon particulière, et s'ils se sentent à l'aise pendant l'entretien.
- tenir compte du fait que les participants peuvent être vulnérables et donc s'assurer que l'exercice est effectué dans le plus grand respect – le possible rapport de force entre les membres de la communauté et les chercheurs, au bénéfice de ces derniers, doit être délibérément atténué au cours de la planification et de la mise en œuvre.
- assurer la sécurité et la protection des participants – cela signifie veiller à ce que l'environnement soit sécurisé sur le plan physique, qu'il existe au moins deux facilitateurs présents à tout moment et, si possible qu'un groupe de parties prenantes locales participe aux activités de contrôle. Les facilitateurs devraient également être supervisés.
- veiller à ce que les participants comprennent en permanence ce qui se passe. La communication est-elle adaptée (langue, dialecte, terminologie communautaire, etc.)? Ces éléments doivent être soigneusement planifiés en amont.
- garantir le droit à la vie privée – il convient pour cela d'assurer l'anonymat et la confidentialité lors de l'enregistrement des entretiens et de la rédaction de rapports, et de veiller à ce que les participants comprennent que ce qu'ils font et disent au cours des sessions de groupe restera anonyme. En outre, tout doit être fait pour que les répondants se sentent à l'aise et encouragés à poser des questions aux chercheurs.

PRINCIPAUX POINTS À GARDER À L'ESPRIT AU COURS DES DISCUSSIONS DE GROUPE AVEC LES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ ET LES BÉNÉFICIAIRES

- Commencez par vous présenter et expliquer clairement et en détail le sujet et les objectifs de la discussion. Assurez-vous que les participants comprennent et se sentent à l'aise avec le sujet de la discussion (voir encadré 4).
- Assurez-vous que vous avez la permission de procéder aux discussions de groupe, en consultant au préalable les leaders locaux des communautés et les chefs de village.
- Informez les participants que l'équipe de recherche est indépendante, sans lien direct avec les agents d'exécution des programmes ni avec les élites des villages.

- Définissez et communiquez clairement les paramètres des méthodes de recherche (ex. DG, entretiens approfondis) – cela signifie préciser clairement l’objectif et les limites, ainsi que le processus de suivi. Cela signifie également veiller à ce que les exigences de temps ne soient pas excessives pour les participants (au maximum 1,5 à 2 heures, par exemple) et à ce qu’ils soient conscients de leur droit de ne pas participer ou de se retirer à tout moment.

ENCADRÉ 4

PRÉSENTATION TYPE ET CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ

- Présentez l’équipe.
- Donnez un aperçu des objectifs spécifiques des activités de recherche dans le pays et de la raison pour laquelle vous souhaitez parler avec la personne interviewée, entre autres.
- Expliquez que si les participants souhaitent rester anonymes pour quelque raison que ce soit, ils peuvent informer l’équipe à tout moment au cours de l’entretien et que celle-ci s’assurera qu’aucune référence ne sera faite à des informations qui pourraient être utilisées pour les identifier, telles que leur nom ou leur position spécifique, et que leur anonymat sera également garanti dans les futurs rapports.
- Expliquez qu’avant chaque entretien, vous demanderez aux participants de confirmer qu’ils sont disposés à prendre part à l’étude.
- Demandez aux participants de se présenter.
- Demandez s’ils ont des questions avant que l’entretien ne commence.

CONSEILS D’ORDRE GÉNÉRAL SUR LA FACILITATION DES DG

- **Utilisez les questionnaires fournis pour assurer l’orientation générale de la discussion:** ces questionnaires présentent les thèmes et enjeux qui devraient être couverts au cours de la discussion avec chaque groupe de discussion, mais ils ne sont pas structurés de manière rigide et ne suggèrent pas de réponses potentielles. Bien que tous les sujets doivent être couverts pendant le travail sur le terrain, les questionnaires, à la différence des outils d’enquête traditionnels, ne doivent pas nécessairement être suivis dans l’ordre. Suivez la séquence de question, mais gardez à l’esprit les points auxquels il convient d’apporter des réponses et essayez de progresser de manière logique d’un sujet à l’autre. Si un autre sujet est abordé dans la discussion, vous pouvez décider de l’étudier à ce moment-là sans le reporter à plus tard, ou demandez aux participants si vous pouvez en parler plus tard si vous jugez que c’est préférable.
- **Les questions devraient être ouvertes (autant que possible), courtes et claires; évitez les questions orientées:** lorsque cela s’avère possible, il est judicieux de poser les questions les plus importantes au début de la discussion. Accordez suffisamment de temps aux participants et donnez-leur la possibilité de parler de leurs opinions et de leurs expériences. Il est essentiel d’approfondir les réponses – demandez des informations supplémentaires et des précisions lorsque cela s’avère nécessaire. Explorez les cas particuliers – les exemples sont essentiels pour la collecte des données; les histoires réelles constituent des informations utiles. Les questionnaires devraient être utilisés parallèlement à d’autres outils pour approfondir les questions et recouper les informations, lorsque cela s’avère utile et pertinent.

- **Essayez de maintenir la discussion axée sur le sujet, mais permettez aux participants d'orienter la discussion vers de nouvelles directions lorsque celles-ci se révèlent pertinentes:** cela peut mettre en évidence de nouvelles informations qui pourront être intégrées dans les questionnaires pour les futurs groupes de discussion. Lorsque la discussion touche à sa fin, demandez aux participants s'ils souhaitent ajouter quelque chose ou s'ils ont des questions pour l'équipe. Vérifiez à nouveau que les participants savent à quoi serviront les informations récoltées. Remerciez-les pour le temps qu'ils vous ont accordé ainsi que pour leur contribution.
- **Passez en revue les questionnaires après la discussion et modifiez éventuellement l'ordre ou le contenu des questions, en vue d'améliorer les questionnaires:** les modifications proposées par les chercheurs devraient être discutées avec l'ensemble de l'équipe au cours des séances de débriefing.

3.4 ENREGISTREMENT ET ANALYSE DES INFORMATIONS QUALITATIVES

Ce chapitre fournit quelques conseils sur la façon d'enregistrer et d'analyser les données, et de documenter les résultats.

ENREGISTREMENT DES DONNÉES – DÉBRIEFINGS DES DG ET DES EIC

Tous les EIC et les DG doivent être documentés. Pour ce faire, il convient de prendre des notes détaillées et d'enregistrer précisément les schémas produits par les participants, en prenant des photographies numériques le cas échéant. Les extraits des DG, qui seront ensuite analysés, comprennent: les documents spécifiques élaborés dans le cadre des activités de groupe (cartes, dessins, etc.) et les notes prises au cours des discussions.

Dans le cadre de la méthode proposée, les réunions de débriefing permettent de centraliser et de rendre compte des informations collectées, ce qui explique l'importance de ces réunions. Leur principal objectif est de mettre en évidence les principales observations de la journée, d'examiner les différentes histoires et informations collectées, et d'identifier des tendances. Il est essentiel que tous les membres de l'équipe participent activement aux séances de débriefing et qu'ils s'interrogent les uns les autres pour vérifier l'exactitude des informations et apporter des clarifications ou des exemples, etc.

Il est possible d'enregistrer les discussions à l'aide d'un enregistreur MP3, mais les participants doivent au préalable donner leur consentement. Cela peut être utile pour compléter les notes écrites, qui restent le principal outil pour rendre compte des discussions et des entretiens. Dans tous les cas, le preneur de notes doit retranscrire la discussion entre les participants pendant qu'ils parlent, en utilisant les mots qu'ils utilisent et en notant lorsque les participants ne sont pas d'accord ou lorsque l'opinion d'un participant est particulièrement forte. Dans la mesure du possible, les notes devraient inclure des réflexions sur les raisons pour lesquelles des différences apparaissent (souvent en raison des expériences personnelles, des aspirations et des conceptions du monde des différents participants). Les notes doivent retranscrire les discussions qui ont lieu au sein du groupe et expliquer pourquoi le groupe est parvenu à une décision, une réponse ou un accord.

Il est important de retranscrire fidèlement les propos et les exemples cités, lorsqu'ils illustrent ou expriment clairement un point important. Dans la mesure du possible, les chercheurs devraient toujours s'efforcer d'obtenir des exemples qui illustrent les propos.

Certaines informations standard doivent être collectées et enregistrées lors de chaque discussion ou entretien. Ces informations doivent être consignées pour toutes les discussions et tous les entretiens, toutes les cartes, tous les calendriers ou schémas produits et toutes les notes prises au cours des discussions et des entretiens, à l'aide des formulaires fournis. Les informations standard qui doivent être enregistrées sont les suivantes:

- Lieu – ex. région, district, communauté/village
- date
- type de méthode (DG ou EIC)
- heure de début/heure de fin
- le cas échéant, le code/numéro du fichier numérique ou des notes papiers
- type ou caractéristiques principales des participants à la DG ou des informateurs, en termes de profil/statut (ex. hommes bénéficiaires, aînés, leaders de la communauté)
- informations sur les participants, selon le type d'informateurs (ex. nom, position ou moyen d'existence, âge, sexe, ménage dirigé par un homme ou une femme, niveau d'éducation)
- toute autre observation générale pertinente

ANALYSER LES DONNÉES COLLECTÉES

Une fois que les données ont été compilées, il existe diverses méthodes possibles pour analyser et rendre compte des informations. Deux options sont présentées ci-dessous, l'une qui s'appuie principalement sur les débriefings et l'autre qui repose davantage sur l'examen des comptes-rendus et des notes prises sur le terrain. Ces deux solutions ne s'excluent pas mutuellement et peuvent même être combinées.

- **Élaborer le récit à travers les débriefings:** dans cette méthode, les débriefings quotidiens servent de première étape pour l'«élaboration du récit» et l'analyse des informations collectées (voir également 3.1). Ces débriefings servent ensuite de base pour les séances de réflexion commune, auxquelles participent tous les membres de l'équipe une fois terminées les activités de terrain, en vue d'analyser, de consolider et de synthétiser de manière systématique les résultats des travaux effectués les jours précédents sur le terrain. Sur la base des notes prises sur le terrain et de cette synthèse, le chef d'équipe peut commencer à compiler le document final. À l'aide d'une matrice préétablie, qui répertorie les principales hypothèses/domaines d'enquête et catégories de question, le chef d'équipe structure les observations dégagées lors des DG et des EIC, telles qu'elles ont été rapportées par l'équipe de recherche au cours des débriefings et de la journée de synthèse, et les organise en conclusions, éléments probants (exemples, histoires, etc.) et citations pour chaque domaine d'enquête afin d'identifier des tendances, des caractéristiques communes ou au contraire des contradictions. À la fin du travail sur le terrain, il convient de parvenir à une conclusion préliminaire pour chaque catégorie de question, étayée par des informations probantes, claires et concrètes, issues des DG et des EIC. De cette façon, la structure et les conclusions du rapport sont élaborées, et le reste de l'écriture du rapport consiste essentiellement à compléter les données. Dans cette approche, les comptes-rendus, en tant que tels, ne sont pas fournis par l'équipe de recherche, car toutes les informations ont été partagées et documentées au cours des réunions quotidiennes de débriefing et de synthèse. Cependant, si le chef d'équipe préfère recueillir les carnets de note des membres de l'équipe pour compléter le rapport, il est tout à fait possible de le faire.

→ **Élaborer le récit en examinant les transcriptions et les notes prises sur le terrain:** dans cette méthode, la rédaction du rapport s'appuie principalement sur les transcriptions. Toutes les transcriptions devraient être répertoriées et classées de manière logique à l'aide d'«étiquettes» d'identification. Idéalement l'équipe qui a mené l'entretien devrait également être celle qui rend compte des informations recueillies, leur attribue un code et en fournit une synthèse. Une méthode consiste à: i) lire la transcription relativement rapidement, en dressant une liste des thèmes clés, des divergences d'opinions qui apparaissent (par exemple entre les niveaux administratifs, les régions ou entre les hommes et les femmes); ii) établir collectivement une liste de thèmes clés; et iii) reprendre les transcriptions, en utilisant cette fois un système (des notes adhésives ou un système de couleur) qui peut mettre en évidence les parties du texte et citations pertinentes. Il est également possible de recourir à un logiciel d'analyse qualitative, tel que NVivo, un outil électronique qui permet de réaliser la troisième étape de ce processus sur la base des codes établis lors de l'examen initial. Le logiciel permet d'analyser systématiquement les données selon différentes couches et catégories pour l'élaboration de différents types de recherche. Si le logiciel est utilisé, les utilisateurs devront être formés pendant au moins une journée. Les données, codées de manière manuelle ou électronique, serviront ensuite de base pour la rédaction des rapports.

Après le codage des données qualitatives recueillies sur le terrain, l'ensemble de l'équipe (dirigée par un chef d'équipe expérimenté) pourra entamer le travail d'analyse et d'identification des leçons apprises.

Voici quelques conseils pour l'analyse des données:

- cherchez et consignez les tendances générales qui se dégagent des données. Toutefois, lorsqu'il y a d'importantes divergences par rapport à l'opinion généralement répandue, signalez-les comme telles.
- efforcez-vous de rendre compte des informations de façon aussi neutre que possible, en laissant parler les données et en utilisant autant d'exemples précis et de citations pertinentes que possible.
- cherchez les tendances et les opinions divergentes parmi les différentes catégories de la population (ex., homme/femme, régions, niveaux administratifs, bénéficiaires, responsables de la mise en œuvre des programmes) et rendez compte de ces différences lorsqu'elles sont substantielles. Lorsque des points de vue très différents, mais pertinents, sont exprimés, indiquez le pourcentage des répondants qui ont exprimé cette opinion.

Quel que soit le scénario choisi, il convient de solliciter la contribution d'un examinateur externe chargé de réviser le rapport.



© FAO photo

GUIDES DES ENTRETIENS

Cette section propose une série de questionnaires visant à faciliter la collecte d'informations sur le terrain.

Le guide se compose de plusieurs séries de questions pour les entretiens avec les informateurs clés (EIC) et les discussions de groupe (DG), adaptées aux différents types de répondants aux niveaux national, des districts et des communautés, et structurées autour des principaux domaines d'enquête.

(Section adaptée de : Slater R., Ulrichs M., Harman L. & Wiggins S. Cohérence entre agriculture et protection sociale: méthodes. Rome, FAO. 2016a).



NIVEAU NATIONAL

- N1: Fonctionnaires travaillant sur les politiques agricoles au niveau national (1-2 EIC)
- N2: Fonctionnaires travaillant sur les politiques de protection sociale au niveau national (1-2 EIC)
- N3: Fonctionnaires travaillant à la mise en œuvre des programmes agricoles au niveau national (1-2 EIC)
- N4: Fonctionnaires travaillant à la mise en œuvre des programmes de protection sociale au niveau national (1-2 EIC)
- N5: Donateurs ou ONG travaillant à la mise en œuvre des politiques ou des programmes en lien avec l'agriculture ou la protection sociale au niveau national (1-2 EIC et/ou DG)



NIVEAU DES DISTRICTS

- D1: Fonctionnaires travaillant à la mise en œuvre des politiques générales au niveau des districts (1-2 EIC)
- D2: Fonctionnaires travaillant à la mise en œuvre des programmes agricoles au niveau des districts (1-2 EIC)
- D3: Fonctionnaires travaillant à la mise en œuvre des programmes de protection sociale au niveau des districts (1-2 EIC)
- D4: Donateurs ou ONG travaillant à la mise en œuvre des politiques ou des programmes en lien avec l'agriculture ou la protection sociale au niveau des districts (1-2 EIC et/ou DG)



NIVEAU DES COMMUNAUTÉS

- C1: Comités au niveau des villages, chargés de la mise en œuvre des programmes agricoles et de protection sociale (1-2 EIC)
- C2: Chefs de village (1-2 EIC et/ou DG)
- C3: Bénéficiaires des programmes

Le nombre proposé d'entretiens est un minimum qui peut être élargi si le temps et les ressources disponibles le permettent. Les questions proposées pour les entretiens doivent servir d'orientation générale – les modèles et questionnaires qui seront utilisés sur le terrain doivent être préparés par l'équipe de recherche et adaptés au contexte de chaque pays.



FONCTIONNAIRES TRAVAILLANT SUR LES POLITIQUES AGRICOLES AU NIVEAU NATIONAL

Notes à l'intention du facilitateur de l'entretien

Au moment d'aborder les politiques et les programmes, demandez à la personne interrogée de privilégier les deux ou trois politiques ou programmes les plus pertinents aux fins de l'étude et concentrez vos questions sur ces politiques et programmes. La priorité devrait être accordée aux politiques agricoles (ou en lien avec l'agriculture) pertinentes pour les petits exploitants et qui ont: i) la meilleure visibilité (au sein du secteur agricole); et/ou ii) le plus grand nombre de bénéficiaires/la couverture la plus étendue.

DOMAINE THÉMATIQUE: CERNER LES PROGRAMMES

1. À votre avis, quels sont les principaux défis dans les zones rurales du/de la/de l'/des [nom du pays]? Par exemple, quelles sont les dimensions de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire, et comment ont-elles évolué? (Dans quelle mesure, où, pour qui?)
2. Pouvez-vous présenter brièvement les deux ou trois principales politiques gouvernementales qui soutiennent le développement agricole et rural en vue de réduire la pauvreté rurale, l'insécurité alimentaire et la malnutrition? Quels sont les principaux buts et objectifs des politiques mises en œuvre dans le secteur agricole? Quelle est la théorie du changement sous-jacente; comment les objectifs seront-ils atteints? Quels types de ménages agricoles sont ciblés par ces différentes politiques? Quelles sont les raisons qui justifient cette approche de ciblage?
3. Des mesures de protection sociale ont-t-elle été incluses ou ont-elles eu une incidence sur les politiques que vous avez décrites? Dans l'affirmative, de quelle manière (précisez: explicitement/ officieusement, par quelle voie programmatique, etc.)?
4. Dans quelle mesure pensez-vous que les politiques agricoles sont bien coordonnées ou liées aux politiques de protection sociale en/au/aux [nom du pays]?
5. Pensez-vous qu'il faille améliorer la cohérence des politiques agricoles et de protection sociale? Si oui, pourquoi et comment? Si non, pourquoi?
6. Pouvez-vous identifier la manière dont les principales politiques agricoles et de protection sociale sont liées (c.-à-d. communes, coordonnées ou harmonisées)? Dans l'affirmative:
 - Quelles sont les caractéristiques de ces liens (ex synergiques/complémentaires)?
 - Comment sont-elles liées concrètement (ex. les politiques partagent-elles des objectifs, des buts, des activités, des acteurs, des procédures, des groupes cibles communs)?
 - Existe-t-il des conflits (actuels ou potentiels) entre les politiques? Dans l'affirmative, veuillez expliquer comment il pourrait être possible d'y remédier?
7. Est-il possible de renforcer les liens entre les politiques? Dans quels buts/objectifs conviendrait-il de le faire – et entre quelles politiques? Comment est-il possible d'y parvenir dans la pratique? Quels sont les défis et les obstacles pour y parvenir?

DOMAINE THÉMATIQUE: ENVIRONNEMENT PORTEUR

8. Pouvez-vous identifier des défenseurs des politiques en mesure de peser en faveur de la cohérence (c'est-à-dire en faveur d'un renforcement des synergies entre agriculture et protection sociale)

- (précisez à quel niveau: gouvernement, partenaires du développement, société civile, ménages pauvres/groupes d'intérêt de petits exploitants)?
9. Dans quelle mesure existe-t-il un soutien politique en faveur d'un renforcement des synergies entre l'agriculture et la protection sociale? À votre avis, quels sont les facteurs qui déterminent cet appui (précisez: mesures d'incitations politiques/financières, capacités, influence ou «pression» externe)? Existe-t-il des obstacles? Quel est le meilleur moyen de les surmonter?
 10. Quel genre d'analyse/de données seraient utiles pour renforcer l'engagement et la dynamique en faveur de la cohérence (précisez: évaluations de la valeur ajoutée de l'intégration des outils axés sur l'agriculture et la protection sociale, connaissances pratiques au sujet de «ce qui fonctionne» et de la façon de promouvoir les complémentarités dans la pratique)? Qu'est-ce qui serait utile pour la formulation et la conception des politiques?
 11. Existe-t-il une plateforme qui réunit les parties prenantes en vue de planifier et de formuler des politiques et des programmes communs (pour s'assurer qu'ils sont alignés, synergiques et non contradictoires)? Les partenaires de développement et les bailleurs de fonds participent-ils à ce processus? (En l'absence d'une telle plateforme, des tentatives ont-elles été faites pour établir un processus de planification intégrée des politiques?)
 12. Quelles sont les principales sources de financement des programmes mis en œuvre dans le secteur agricole? La part du budget allouée à l'agriculture a-t-elle augmenté/stagné/diminué au fil du temps? Comment expliquez-vous cette évolution? Quelles en sont les conséquences?
 13. Pouvez-vous décrire les éventuels plans d'investissement à moyen ou long terme en vigueur dans ce secteur? Ces plans sont-ils coordonnés à travers des approches sectorielles ou d'autres instruments? Ce secteur est-il financé indépendamment des autres secteurs, ou existe-t-il des mécanismes de financement communs à divers secteurs? Veuillez préciser.
 14. Les modalités de financement affectent-elles la coordination – par exemple, si la protection sociale est principalement financée par des bailleurs de fonds, mais que le soutien financier à l'agriculture est quant à lui accordé par le gouvernement, quelles sont les implications sur le plan de la coordination?
 15. À votre avis, les ressources humaines à votre disposition sont-elles suffisantes pour composer avec les exigences liées la mise en œuvre des politiques et des perspectives agricoles? Veuillez expliquer pourquoi. Si vous pensez que vous ne disposez pas de suffisamment de capacités, expliquez ce dont vous auriez besoin. Selon vous, quels sont le degré de compréhension et l'opinion générale du personnel à l'égard de la cohérence entre les politiques agricoles et celles de protection sociale?

DOMAINE THÉMATIQUE: EFFICACITÉ DES PROGRAMMES ET EXPÉRIENCE DES BÉNÉFICIAIRES

16. À votre avis, quelle est l'efficacité du [nom du programme]? Atteint-il les résultats escomptés? Veuillez expliquer en détail. (Répétez cette question pour les deux ou trois principaux programmes identifiés).
17. Selon vous, comment serait-il possible d'améliorer les résultats? Un renforcement des liens/ de la coordination avec les politiques de protection sociale participerait-il à une amélioration des performances?
18. Avez-vous des évaluations ou d'autres documents que vous pourriez être en mesure de partager et qui font état des performances des politiques?



FONCTIONNAIRES TRAVAILLANT SUR LES POLITIQUES DE PROTECTION SOCIALE AU NIVEAU NATIONAL

Notes à l'intention du facilitateur de l'entretien

Au moment d'aborder les politiques et les programmes, demandez à la personne interrogée de privilégier les deux ou trois politiques ou programmes les plus pertinents aux fins de l'étude et concentrez vos questions sur ces politiques et programmes. La priorité devrait être accordée aux politiques de protection sociale qui ont: i) la meilleure visibilité (au sein du secteur de la protection sociale); et/ou ii) le plus grand nombre de bénéficiaires/la couverture la plus étendue.

DOMAINE THÉMATIQUE: CERNER LES PROGRAMMES

1. À votre avis, quels sont les principaux défis, en termes de pauvreté et de développement dans les zones rurales du/de la/de l'/des [nom du pays]? Par exemple, quelles sont les dimensions de la pauvreté et comment ont-elles évolué?
2. Quelles sont les principales politiques gouvernementales mises en œuvre en vue de réduire la pauvreté rurale et la faim ? Quelle place occupe la protection sociale dans le cadre de ces politiques plus vastes?
3. Quelle est la stratégie globale en matière de protection sociale au/en/aux [nom du pays]? Quels sont les principaux objectifs et initiatives/systèmes de protection sociale? Sur quelle logique reposent-ils? Quelles catégories de personnes sont visées par ces systèmes (ex. extrêmement ou modérément pauvres, invalides ou aptes au travail, personnes vulnérables sur le plan social/du cycle de vie/territorial/environnemental, etc.)?
4. Dans quelle mesure existe-t-il un soutien politique en faveur de la protection sociale? Veuillez fournir des exemples. Les objectifs de protection sociale bénéficient-ils d'un appui solide (et des moyens nécessaires pour les atteindre) ou sont-ils contestés? Existe-il une concurrence importante pour les ressources entre les politiques ou les secteurs?
5. Comment la protection sociale est-elle soutenue? Quelle agence est responsable de la protection sociale? Sous quelle autorité? Est-ce l'objet d'un litige?
6. Dans quelle mesure ceux qui mettent en œuvre la protection sociale sur le terrain peuvent-ils adapter les politiques? Les politiques sont-elles mises en œuvre uniformément sur l'ensemble du territoire ou sont-elles adaptées en fonction des contextes?
7. À votre avis, le développement agricole des petits exploitants fait-il partie des priorités stratégiques en matière de protection sociale? Veuillez préciser.
8. Pouvez-vous identifier la manière dont les principales politiques agricoles et de protection sociale sont liées (c.-à-d. communes, coordonnées ou harmonisées)? Dans l'affirmative:
 - Quelles sont les caractéristiques de ces liens (ex synergiques/complémentaires)?
 - Comment sont-elles liées concrètement (ex. les politiques partagent-elles des objectifs, des buts, des activités, des acteurs, des procédures, des groupes cibles communs)?
 - Existe-t-il des conflits (actuels ou potentiels) entre les politiques? Dans l'affirmative, veuillez expliquer comment il pourrait être possible d'y remédier?

9. Est-il possible de renforcer les liens entre les politiques? Dans quels buts/objectifs conviendrait-il de le faire – et entre quelles politiques? Comment est-il possible d'y parvenir dans la pratique?
10. Quels sont les défis qui limitent la coordination intersectorielle des politiques?

DOMAINE THÉMATIQUE: ENVIRONNEMENT PORTEUR

11. Pouvez-vous identifier des défenseurs des politiques en mesure de peser en faveur de la cohérence (précisez à quel niveau: gouvernement, partenaires du développement, société civile, ménages pauvres/groupes d'intérêt de petits exploitants)?
12. Dans quelle mesure existe-t-il un soutien politique en faveur d'un renforcement des liens entre l'agriculture et la protection sociale? À votre avis, quels sont les facteurs qui déterminent ou limitent cet appui (précisez: mesures d'incitations politiques/financières, capacités, influence ou «pression» externe)?
13. Quel genre d'analyse/de données seraient utiles pour renforcer l'engagement et la dynamique en faveur de la cohérence (précisez: évaluations de la valeur ajoutée de l'intégration des outils axés sur l'agriculture et la protection sociale, connaissances pratiques au sujet de «ce qui fonctionne» et de la façon de promouvoir les complémentarités dans la pratique)? Qu'est-ce qui serait utile pour la formulation et la conception des politiques?
14. Existe-t-il une plateforme qui réunit les parties prenantes en vue de planifier et de formuler des politiques et des programmes communs (pour s'assurer qu'ils sont alignés, synergiques et non contradictoires)? Les partenaires de développement et les bailleurs de fonds participent-ils à ce processus? (En l'absence d'une telle plateforme, des tentatives ont-elles été faites pour établir un processus de planification intégrée des politiques?)
15. Quelles sont les principales sources de financement des programmes de protection sociale? La part du budget allouée à la protection sociale a-t-elle augmenté/stagné/diminué au fil du temps? Comment expliquez-vous cette évolution? Quelles en sont les conséquences?
16. Pouvez-vous décrire les éventuels plans d'investissement à moyen ou long terme en vigueur dans ce secteur? Ces plans sont-ils coordonnés à travers des approches sectorielles ou d'autres instruments? Ce secteur est-il financé indépendamment des autres secteurs, ou existe-t-il des mécanismes de financement communs à divers secteurs? Veuillez préciser.
17. Les modalités de financement affectent-elles la coordination – par exemple, si la protection sociale est principalement financée par des bailleurs de fonds, mais que le soutien financier à l'agriculture est quant à lui accordé par le gouvernement, quelles sont les implications sur la plan de la coordination?
18. Quelles mesures d'incitation ont-elles été mises en place pour favoriser la coordination entre l'agriculture et la protection sociale?
19. À votre avis, les ressources humaines à votre disposition sont-elles suffisantes pour composer avec les exigences liées la mise en œuvre des politiques de protection sociale? Veuillez expliquer pourquoi. Si vous pensez que vous ne disposez pas de suffisamment de capacités, expliquez ce dont vous auriez besoin. Selon vous, quels sont le degré de compréhension et l'opinion générale du personnel à l'égard de la cohérence entre les politiques agricoles et celles de protection sociale?

20. À votre avis, quelle est l'efficacité du [nom du programme/de la politique]? Atteint-il les résultats escomptés? Veuillez expliquer en détail.
21. Selon vous, comment serait-il possible d'améliorer les résultats? Un renforcement des liens/de la coordination avec les politiques de protection sociale participerait-il à une amélioration des performances?
22. Avez-vous des évaluations ou d'autres documents que vous pourriez être en mesure de partager et qui font état des performances des politiques?



FONCTIONNAIRES TRAVAILLANT À LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES AGRICOLES AU NIVEAU NATIONAL

Notes à l'intention du facilitateur de l'entretien

Au moment d'aborder les programmes, demandez à la personne interrogée de privilégier le ou les deux programmes les plus pertinents aux fins de l'étude et concentrez vos questions sur ces programmes. La priorité devrait être accordée aux programmes agricoles (ou en lien avec l'agriculture) pertinents pour les petits exploitants et qui ont: i) la meilleure visibilité (au sein du secteur agricole); et/ ou ii) le plus grand nombre de bénéficiaires/la couverture la plus étendue.

DOMAINE THÉMATIQUE: CERNER LES PROGRAMMES

1. Pouvez-vous nous parler d'un ou deux programmes clés que vous gérez? Pouvez-vous fournir des détails concernant:
 - le nom
 - la durée (date de début/fin)
 - les buts et objectifs
 - les principales activités
 - les groupes/zones cibles
 - le ministère/organisme de mise en œuvre
 - le budget
 - la couverture
2. Existe-t-il des liens entre le [nom du programme] et d'autres interventions agricoles/de protection sociale? Lesquels?
3. Dans quelle mesure le [nom du programme] est-il connecté/en lien avec le [nom du programme]? (Concentrez-vous d'abord sur les aspects pratiques: les programmes partagent-ils des objectifs, des activités, des acteurs, des procédures, des groupes cibles communs?)
4. À votre connaissance, comment les liens sont-ils encouragés concrètement (de manière intentionnelle, à travers leur conception/mise en œuvre, ou implicite)? À quel niveau (national

ou décentralisé) les liens sont-ils promus? Quels acteurs œuvrent en faveur des liens? Quelles sont les difficultés associées à l'établissement de liens entre les programmes (ex. calendrier, fiabilité, capacités, manque d'engagement)?

5. Lorsque les programmes sont liés de façon directe/explicite, comment ces liens sont-ils mis en œuvre (ex. les programmes sont-ils regroupés d'une quelconque façon? Sont-ils mis en œuvre de manière séquentielle?) Pour quelles raisons/quels objectifs les synergies sont-elles recherchées? Veuillez préciser.
6. Dans quelle mesure les caractéristiques de la conception du [nom du programme] affectent-elles les synergies entre l'agriculture et la protection sociale (de manière positive ou négative)? Veuillez expliquer votre réponse. Veuillez donner des détails concernant:
 - les types de prestations
 - l'importance des prestations
 - la saisonnalité et le calendrier des prestations/services
 - la façon particulière de regrouper les interventions/programmes
 - le ciblage
 - la communication des messages

DOMAINE THÉMATIQUE: ENVIRONNEMENT PORTEUR

7. Existe-t-il une plateforme qui réunit les parties prenantes en vue de favoriser les synergies lors de la formulation et de la mise en œuvre des programmes (pour s'assurer qu'ils sont alignés, synergiques et non contradictoires)? Précisez. Les partenaires de développement et les bailleurs de fonds participent-ils à ce processus? (En l'absence d'une telle plateforme, des tentatives ont-elles été faites pour établir un processus de planification intégrée des politiques?)
8. Au cours de la phase de conception du [nom du programme], quelle place ou quelles incitations ont été accordées (le cas échéant) aux parties concernées pour tenir compte explicitement de la question de la cohérence avec d'autres programmes susceptibles de se chevaucher dans différents secteurs? (Si les personnes interrogées n'étaient pas présentes à ce stade, posez des questions concernant leur avis en général.)
9. À votre avis, les ressources humaines à votre disposition sont-elles suffisantes pour composer avec les exigences liées la mise en œuvre de ce programme? Veuillez expliquer pourquoi. Si vous pensez que vous ne disposez pas de suffisamment de capacités, expliquez ce dont vous auriez besoin.
10. Quelles autres lacunes pensez-vous qu'il existe dans votre secteur/programme sur le plan des capacités humaines, et selon vous comment faudrait-il s'y prendre pour les combler?
11. Concernant le personnel dont vous disposez actuellement, bénéficie-t-il régulièrement de formations et d'un soutien appropriés? De quels types de formation ont-ils bénéficié ces deux dernières années? Quels types de formation et de soutien font défaut et comment l'accès à de telles formations favoriserait-il une exécution plus efficace du programme, et notamment la création de liens entre les programmes agricoles et de protection sociale? Selon vous, quels sont le degré de compréhension et l'opinion générale de votre équipe à l'égard de la cohérence entre les programmes agricoles et ceux de protection sociale?

12. Dans quelle mesure le [nom du programme] atteint-il ses objectifs? Quels sont ses principaux résultats? Les bénéficiaires perçoivent-ils les prestations/services prévus? Quels sont les principaux défis à relever pour atteindre les résultats? Comment est-il possible de les surmonter?
13. Les produits du programme contribuent-ils à l'atteinte des objectifs du programme? Si non, pourquoi?
14. Quels aspects des performances du [nom du programme] proviennent (ou dépendent) de la coordination ou des liens avec d'autres programmes? En particulier des programmes de protection sociale?



FONCTIONNAIRES TRAVAILLANT À LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DE PROTECTION SOCIALE AU NIVEAU NATIONAL

Notes à l'intention du facilitateur de l'entretien

Au moment d'aborder les programmes, demandez à la personne interrogée de privilégier le ou les deux programmes les plus pertinents aux fins de l'étude et concentrez vos questions sur ces programmes. La priorité devrait être accordée aux programmes de protection sociale qui ont: i) la meilleure visibilité (au sein du secteur de la protection sociale); et/ou ii) le plus grand nombre de bénéficiaires/la couverture la plus étendue.

DOMAINE THÉMATIQUE: CERNER LES PROGRAMMES

1. Pouvez-vous nous parler d'un ou deux programmes clés que vous gérez? Pouvez-vous fournir des détails concernant:
 - le nom
 - la durée (date de début/fin)
 - les buts et objectifs
 - les principales activités
 - les groupes/zones cibles
 - le ministère/organisme de mise en œuvre
 - le budget
 - la couverture
2. Existe-t-il des liens entre le [nom du programme] et d'autres interventions agricoles/de protection sociale? Lesquels?
3. Dans quelle mesure le [nom du programme] est-il connecté/en lien avec le [nom du programme]? (Concentrez-vous d'abord sur les aspects pratiques: les programmes partagent-ils des objectifs, des activités, des acteurs, des procédures, des groupes cibles communs?)
4. À votre connaissance, comment les liens sont-ils encouragés concrètement (de manière intentionnelle, à travers leur conception/mise en œuvre, ou implicite)? À quel niveau (national

ou décentralisé) les liens sont-ils promus? Quels acteurs œuvrent en faveur des liens? Quelles sont les difficultés associées à l'établissement de liens entre les programmes (ex. calendrier, fiabilité, capacités, manque d'engagement)?

5. Si les programmes sont liés de façon directe/explicite, comment ces liens sont-ils mis en œuvre (ex. les programmes sont-ils regroupés d'une quelconque façon? Sont-ils mis en œuvre de manière séquentielle?) Pour quelles raisons/quels objectifs les synergies sont-elles recherchées? Veuillez préciser.
6. Dans quelle mesure les caractéristiques de la conception du [nom du programme] affectent-elles les résultats en matière de protection sociale (de manière positive ou négative)? Ont-elles une incidence sur les synergies entre la protection sociale et la productivité des petits exploitants? Veuillez expliquer votre réponse. Veuillez donner des détails concernant:
 - les types de prestations
 - l'importance des prestations
 - la saisonnalité et le calendrier des prestations/services
 - la façon particulière de regrouper les interventions/programmes
 - le ciblage
 - la communication des messages
7. Savez-vous s'il existe des contradictions/incohérences, réelles ou potentielles, entre le [nom du programme] auquel vous participez, et d'autres interventions dans les secteurs de l'agriculture/la protection sociale (précisez s'il s'agit des: objectifs, activités, résultats, etc.)? Dans l'affirmative, comment se manifestent-elles? Quelles en sont les conséquences? Qu'est-il possible de faire pour éviter/arbitrer ces conflits?

DOMAINE THÉMATIQUE: ENVIRONNEMENT PORTEUR

8. Existe-t-il une plateforme qui réunit les parties prenantes en vue de favoriser les synergies lors de la formulation et de la mise en œuvre des programmes (pour s'assurer qu'ils sont alignés, synergiques et non contradictoires)? Les partenaires de développement et les bailleurs de fonds participent-ils à ce processus? (En l'absence d'une telle plateforme, des tentatives ont-elles été faites pour établir un processus de planification intégrée des politiques?)
9. Au cours de la phase de conception du [nom du programme], quelle place ou quelles incitations ont été accordées (le cas échéant) aux parties concernées pour tenir compte explicitement de la question de la cohérence avec d'autres programmes susceptibles de se chevaucher dans différents secteurs? (Si les personnes interrogées n'étaient pas présentes à ce stade, posez des questions concernant leur avis en général.)
10. Quels sont les défis qui limitent la coordination intersectorielle des programmes?
11. À votre avis, les ressources humaines à votre disposition sont-elles suffisantes pour composer avec les exigences liées la mise en œuvre de ce programme? Veuillez expliquer pourquoi. Si vous pensez que vous ne disposez pas de suffisamment de capacités, expliquez ce dont vous auriez besoin.
12. Concernant le personnel dont vous disposez actuellement, bénéficie-t-il régulièrement de formations et d'un soutien appropriés? De quels types de formation ont-ils bénéficié ces deux dernières années? Quels types de formation et de soutien font défaut et comment l'accès à de telles formations favoriserait-il une exécution plus efficace du programme, et notamment la

création de liens entre les programmes agricoles et de protection sociale? Selon vous, quels sont le degré de compréhension et l'opinion générale de votre équipe à l'égard de la cohérence entre les programmes agricoles et ceux de protection sociale?

13. Quelles autres lacunes pensez-vous qu'il existe dans votre secteur/programme sur le plan des capacités humaines, et selon vous, comment faudrait-il s'y prendre pour les combler?

DOMAINE THÉMATIQUE: EFFICACITÉ DES PROGRAMMES ET EXPÉRIENCE DES BÉNÉFICIAIRES

14. Dans quelle mesure le [nom du programme] atteint-il ses objectifs? Quels sont ses principaux résultats? Les bénéficiaires perçoivent-ils les prestations/services prévus? Quels sont les principaux défis à relever pour atteindre les résultats? Comment est-il possible de les surmonter?
15. Quels aspects des performances du [nom du programme] proviennent (ou dépendent) de la coordination ou des liens avec d'autres programmes? En particulier des programmes agricoles?



DONATEURS OU ONG TRAVAILLANT À LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES OU DES PROGRAMMES EN LIEN AVEC L'AGRICULTURE OU LA PROTECTION SOCIALE AU NIVEAU NATIONAL

Notes à l'intention du facilitateur de l'entretien

Au moment d'aborder les programmes, demandez à la personne interrogée de privilégier le ou les deux programmes les plus pertinents aux fins de l'étude et concentrez vos questions sur ces programmes. La priorité devrait être accordée aux programmes/politiques agricoles ou de protection sociale les plus pertinents pour les petits exploitants et qui ont: i) la meilleure visibilité (au sein des secteurs de l'agriculture et de la protection sociale); et/ou ii) le plus grand nombre de bénéficiaires/la couverture la plus étendue.

DOMAINE THÉMATIQUE: CERNER LES PROGRAMMES

1. Quelles ont été les principales stratégies et initiatives nationales/du gouvernement pour promouvoir le développement agricole et rural et réduire la pauvreté rurale? Et plus particulièrement du point de vue de la protection sociale?
2. Pouvez-vous identifier une initiative en particulier qui a été mise en œuvre et qui a favorisé une cohérence accrue entre les secteurs, que ce soit à l'échelle nationale, régionale, des districts ou des communautés?
 - Quels changements a-t-elle entraînés?
 - Quels en étaient les principaux acteurs?
 - Y a-t-il eu des obstacles? Dans l'affirmative, quels étaient-ils?

DOMAINE THÉMATIQUE: ENVIRONNEMENT PORTEUR

3. Au cours de la phase de conception du [nom du programme], quelle place ou quelles incitations ont été accordées (le cas échéant) aux parties concernées pour tenir compte explicitement de la question de la cohérence avec d'autres programmes susceptibles de se chevaucher dans différents secteurs? (Si les personnes interrogées n'étaient pas présentes à ce stade, posez des questions concernant leur avis en général.)
4. En considérant spécifiquement les secteurs de l'agriculture et de la protection sociale, avez-vous personnellement l'impression qu'il existe de nombreux liens entre les objectifs de chaque secteur au/en/aux [nom du pays] et ce qu'ils s'efforcent de réaliser? Dans l'affirmative, pouvez-vous nous en dire un peu plus à ce propos (ex. selon vous, ces deux secteurs sont-ils interdépendants pour atteindre certains résultats? Existe-t-il des conflits?)
5. Existe-t-il des dispositifs institutionnels au niveau national pour favoriser la collaboration et la coordination entre les partenaires de développement dans la mise en œuvre des politiques et des programmes agricoles et de protection sociale? Pensez-vous qu'ils soient efficaces? Comment serait-il possible d'améliorer leur efficacité pour stimuler la cohérence entre les secteurs?
6. Selon vous, dans quelle mesure est-il important d'assurer la cohérence entre les activités mises en œuvre dans ces deux secteurs?
7. Selon vous, comment les différents partenaires de développement envisagent-ils l'objectif de «renforcement de la cohérence» ou «d'amélioration de la coordination» entre les secteurs? Qu'est-ce qui détermine leur opinion?
8. À votre avis, dans la pratique, que faudrait-il faire pour renforcer la cohérence et la coordination?
9. Quelles sont les principales sources de financement des programmes mis en œuvre dans le secteur agricole? La part du budget allouée à l'agriculture a-t-elle augmenté/stagné/diminué au fil du temps? Comment expliquez-vous cette évolution? Quels en sont les effets? Avez-vous des informations pertinentes à cet égard en ce qui concerne la protection sociale?
10. Pouvez-vous décrire les éventuels plans d'investissement à moyen ou long terme en vigueur dans les secteurs de l'agriculture et de la protection sociale? Ces plans sont-ils coordonnés à travers des approches sectorielles ou d'autres instruments? Ce secteur est-il financé indépendamment des autres secteurs, ou existe-t-il des mécanismes de financement communs à divers secteurs? Veuillez préciser.
11. Selon vous, quelles sont les principales contraintes en matière de ressources humaines auxquelles sont confrontés les secteurs de l'agriculture et de la protection sociale? Et plus précisément en vue d'assurer la cohérence? Selon vous, que faudrait-il faire pour y remédier?

DOMAINE THÉMATIQUE: EFFICACITÉ DES PROGRAMMES ET EXPÉRIENCE DES BÉNÉFICIAIRES

12. Dans quelle mesure le [nom du programme] a-t-il atteint les résultats escomptés sur le terrain? Ses bénéficiaires ont-ils accès aux services prévus? Quels problèmes sont apparus?
13. Quels aspects des performances du [nom du programme] proviennent (ou dépendent) de la coordination ou des liens avec d'autres programmes? En particulier avec les programmes de protection sociale?



FONCTIONNAIRES TRAVAILLANT À LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES GÉNÉRALES AU NIVEAU DES DISTRICTS

DOMAINE THÉMATIQUE: CERNER LES PROGRAMMES

1. Quels sont les principaux défis dans [nom du district]? Sont-ils semblables à ceux que l'on rencontre dans d'autres régions du pays? Sont-ils foncièrement différents?
2. Quels sont les principales stratégies/politiques et principaux programmes en faveur de l'agriculture et de la protection sociale dans le district? Quels sont leurs objectifs? Qui ciblent-ils? Décrivez leurs niveaux de performance (ex. fonctionnent-ils correctement? Atteignent-ils leurs objectifs? Quels sont leurs effets?)
3. Dans quelle mesure ces politiques et les programmes par le biais desquels elles sont mises en œuvre sont-ils décidés/conçus au niveau national et dans quelle mesure les leaders et les membres du personnel au niveau du district peuvent-ils influencer sur la conception ou la prise de décisions (ex. modifier les activités pour les adapter à des circonstances locales)? Quels ministères, services ou bureaux mettent en œuvre les politiques au niveau du district, et diffusent des informations à leur égard? Quel est le profil de leurs personnels techniques? Quelles sont leurs compétences?
4. Selon vous, dans quelle mesure les programmes agricoles bénéficient-ils d'un soutien politique – à l'échelle nationale et au niveau des districts?
5. Selon vous, dans quelle mesure les programmes de protection sociale bénéficient-ils d'un soutien politique – à l'échelle nationale et au niveau des districts?
6. Certaines des politiques sont-elles contestées ou ne bénéficient-elles d'aucun soutien? Expliquez.
7. À votre avis, le développement agricole des petits exploitants fait-il partie des objectifs des politiques de protection sociale (et vice versa)? Veuillez préciser.
8. Pouvez-vous identifier des façons dont les principales politiques agricoles et de protection sociale sont liées (précisez s'il s'agit de liens conceptuels ou concrets). Dans l'affirmative:
 - Quelles sont les caractéristiques de ces liens (synergiques/complémentaires)?
 - Existe-t-il des conflits (actuels ou potentiels) entre les politiques? Dans l'affirmative, veuillez expliquer comment il pourrait être possible d'y remédier?
9. Dans quelle mesure pensez-vous que les politiques de protection sociale sont bien coordonnées ou liées aux politiques/programmes agricoles en/au/aux [nom du pays]?
10. Est-il possible de renforcer les liens entre les politiques? Dans quels buts/objectifs conviendrait-il de le faire – et entre quelles politiques? Comment est-il possible d'y parvenir dans la pratique?

DOMAINE THÉMATIQUE: ENVIRONNEMENT PORTEUR

11. Dans quelle mesure existe-t-il un soutien politique en faveur d'un renforcement des liens entre l'agriculture et la protection sociale au niveau des districts? À votre avis, quels sont les facteurs qui déterminent ou limitent cet appui (précisez: degré de décentralisation du pouvoir décisionnel, mesures d'incitations politiques/financières, capacités, influence ou «pression» externe)?
12. Existe-t-il une plateforme intersectorielle qui réunit les différentes administrations au niveau des districts en vue de planifier la coordination des politiques et des programmes (pour s'assurer qu'ils sont alignés, synergiques et non contradictoires)? Les partenaires de développement, les bailleurs

de fonds et les ONG participent-ils à ce processus? Qu'en est-il des acteurs communautaires locaux (par exemple les chefs de village)? (Si une telle plateforme n'existe pas, des tentatives ont-elles été faites pour établir un processus de planification intégrée des politiques et des programmes?)

13. Des mesures d'incitation ont-elle été mises en place pour favoriser la coordination entre l'agriculture et la protection sociale? Pouvez-vous les décrire. Que manque-t-il?
14. Quels sont les défis qui limitent la coordination intersectorielle des politiques?
15. Quel genre d'analyse/de données seraient utiles pour renforcer l'engagement et la dynamique en faveur de la cohérence (précisez: évaluations de la valeur ajoutée de l'intégration des outils axés sur l'agriculture et la protection sociale, connaissances pratiques au sujet de «ce qui fonctionne» et de la façon de promouvoir les complémentarités dans la pratique, formulation/conception des politiques)?

DOMAINE THÉMATIQUE: EFFICACITÉ DES PROGRAMMES ET EXPÉRIENCE DES BÉNÉFICIAIRES

16. Quelle est l'efficacité des programmes – de ceux qui fonctionnent de façon indépendante et de ceux qui bénéficient de davantage de coordination? Pourquoi?
17. Les politiques et les programmes axés sur l'agriculture et la protection sociale se complètent-ils, sont-ils harmonisés ou en conflit? Ou bien sont-ils complètement indépendants les uns des autres? Expliquez (donnez des exemples). Quelle est votre opinion sur cette situation et selon vous, comment pourrait-elle être améliorée?



FONCTIONNAIRES TRAVAILLANT À LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES AGRICOLES AU NIVEAU DES DISTRICTS

DOMAINE THÉMATIQUE: CERNER LES PROGRAMMES

1. Quels sont les principaux défis dans [nom du district]? Sont-ils semblables à ceux que l'on rencontre dans d'autres régions du pays? Sont-ils foncièrement différents?
2. Quels sont les principales stratégies/politiques et principaux programmes en faveur de l'agriculture et la protection sociale dans le district? Quels sont leurs objectifs? Qui ciblent-ils?
3. Pouvez-vous nous parler des deux ou trois principaux programmes que vous gérez? Pouvez-vous fournir des détails concernant:

Programme	Qui (Clients/publics ciblés)	Où (zones géographiques ciblées)	Quoi (activités, services offerts, transferts octroyés)	Comment et par qui (organismes impliqués, principales caractéristiques de mise en œuvre)

4. Existe-t-il des liens entre le [nom du programme] et d'autres interventions de protection sociale? Lesquels?
5. Dans quelle mesure le [nom du programme] est-il connecté/en lien avec d'autres programmes de protection sociale? (Concentrez-vous d'abord sur les aspects pratiques: les programmes partagent-ils des objectifs, des activités, des acteurs, des procédures, des groupes cibles communs?)
6. À votre connaissance, comment les liens sont-ils encouragés concrètement (de manière intentionnelle, à travers leur conception/mise en œuvre, ou implicite)? À quel niveau (national ou décentralisé) les liens sont-ils promus? Quels acteurs œuvrent en faveur des liens? Quelles sont les difficultés associées à l'établissement de liens entre les programmes (ex. calendrier, fiabilité, capacités, manque d'engagement)?
7. Savez-vous s'il existe des contradictions/incohérences, réelles ou potentielles, entre le [nom du programme] et d'autres interventions de protection sociale (précisez s'il s'agit des: objectifs, activités, résultats, etc.)? Dans l'affirmative, comment se manifestent-elles? Quelles en sont les conséquences? Qu'est-il possible de faire pour éviter/arbitrer ces conflits?
8. Existe-t-il des critères de ciblage clairement définis pour identifier et sélectionner les bénéficiaires? Veuillez préciser:
 - quels sont les critères de ciblage utilisés?
 - qui définit les critères?
 - qui les met en œuvre?
 - dans la pratique, le ciblage est-il conforme à ce qui était prévu lors de la conception?
9. Les bénéficiaires du [nom du programme] participent-ils à d'autres programmes ou sont-ils autorisés à percevoir d'autres prestations? Si oui, lequel(le)s (concentrez-vous sur les interventions pertinentes en matière de protection sociale/d'agriculture)? Si non, pourquoi?
10. Ces programmes devraient-ils cibler les mêmes groupes/populations, et pourquoi? Devraient-ils cibler les mêmes ménages de manière simultanée ou consécutive? Les méthodes de ciblage doivent-elles être ajustées pour assurer une cohérence accrue et davantage de complémentarités entre les programmes? Dans l'affirmative, qu'est-ce que cela impliquerait?
11. Globalement, comment ces programmes sont-ils mis en œuvre? Pouvez-vous fournir des détails concernant:
 - le calendrier
 - la prévisibilité et la régularité
 - la coordination
 - les acteurs chargés de la mise en œuvre aux différents échelons d'administration
 - les processus formels/informels de mise en œuvre
 - les mécanismes budgétaires, la planification et l'exécution (ex. mécanismes existants et possibilités d'harmonisation)
 - les mécanismes de recours
12. Existe-t-il des différences entre les activités telles qu'elles sont conçues et la manière dont elles sont effectivement mises en œuvre dans la réalité? Pourquoi?
13. Dans quelle mesure les dirigeants et le personnel au niveau des régions et des districts peuvent-ils adapter les activités des programmes aux situations locales? Lorsque c'est possible, de quelle manière est-ce fait?

DOMAINE THÉMATIQUE: ENVIRONNEMENT PORTEUR

14. Existe-t-il une plateforme qui réunit les parties prenantes en vue de favoriser les synergies lors de la formulation et de la mise en œuvre des programmes (pour s'assurer qu'ils sont alignés, synergiques et non contradictoires)? Les partenaires de développement et les bailleurs de fonds participent-ils à ce processus? (Si une telle plateforme n'existe pas, des tentatives ont-elles été faites pour établir un processus de planification intégrée des politiques et des programmes?)
15. Au cours de la phase de conception du [nom du programme], quelle place ou quelles incitations ont été accordées aux parties concernées pour tenir compte explicitement de la question de la cohérence avec d'autres programmes dans différents secteurs? (Si aucune place n'a été accordée à la cohérence, quelle est leur opinion à cet égard?)
16. À votre avis, dans quelle mesure est-il important de coordonner les politiques agricoles avec les autres politiques? Veuillez préciser.
17. D'ordinaire, quel est le degré de coordination? Par exemple, y a-t-il des objectifs communs, des échanges d'informations, une planification conjointe, des activités conjointes ou des activités de collaboration au niveau des districts? Quels sont les défis qui limitent la coordination intersectorielle des programmes?
18. Des outils opérationnels (ex. registre unique, système de gestion de l'information [SGI]) ont-ils été mis en place pour favoriser la collaboration et la coordination entre les programmes et renforcer les synergies?
19. À votre avis, les ressources humaines à votre disposition sont-elles suffisantes pour répondre aux exigences liées à la mise en œuvre des programmes agricoles dans ce district? Veuillez expliquer pourquoi. Si vous pensez que vous ne disposez pas de suffisamment de capacités, expliquez ce dont vous auriez besoin.
20. Concernant le personnel dont vous disposez actuellement, bénéficie-t-il régulièrement de formations et d'un soutien approprié? De quels types de formation ont-ils bénéficié ces deux dernières années? Quels types de formation et de soutien font défaut et comment l'accès à de telles formations favoriserait-il une exécution plus efficace des programmes, et en particulier, la création de liens entre les programmes agricoles et de protection sociale? Selon vous, quels sont le degré de compréhension et l'opinion générale de votre équipe à l'égard de la cohérence entre les politiques et les programmes agricoles et ceux de protection sociale?
21. Quelles autres lacunes pensez-vous qu'il existe dans votre secteur sur le plan des capacités humaines, et selon vous comment faudrait-il s'y prendre pour les combler?

DOMAINE THÉMATIQUE: EFFICACITÉ DES PROGRAMMES ET EXPÉRIENCE DES BÉNÉFICIAIRES

22. À votre avis, dans quelle mesure les programmes agricoles dans ce district sont-ils efficaces pour soutenir les moyens d'existence ruraux et favoriser une croissance de la production agricole?
23. Les programmes (et les activités) axés sur l'agriculture et la protection sociale se complètent-ils ou sont-ils en conflit? Ou bien sont-ils complètement indépendants les uns des autres? (Veuillez donner des exemples).



FONCTIONNAIRES TRAVAILLANT À LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DE PROTECTION SOCIALE AU NIVEAU DES DISTRICTS

DOMAINE THÉMATIQUE: CERNER LES PROGRAMMES

1. Quels sont les principaux défis dans [nom du district]? Sont-ils semblables à ceux que l'on rencontre dans d'autres régions du pays? Sont-ils foncièrement différents?
2. Quels sont les principales stratégies/politiques et principaux programmes en faveur de l'agriculture et de la protection sociale dans le district? Quels sont leurs objectifs? Qui ciblent-ils?
3. Pouvez-vous nous parler des deux ou trois principaux programmes que vous gérez? Pouvez-vous fournir des détails concernant:

Programme	Qui (Clients/publics ciblés)	Où (zones géographiques ciblées)	Quoi (activités, services offerts, transferts octroyés)	Comment et par qui (organismes impliqués, principales caractéristiques de mise en œuvre)

4. Existe-t-il des liens entre le [nom du programme] et d'autres interventions de protection sociale? Lesquels?
5. Dans quelle mesure le [nom du programme] est-il connecté/en lien avec d'autres programmes agricoles? (Concentrez-vous d'abord sur les aspects pratiques: les programmes partagent-ils des objectifs, des activités, des acteurs, des procédures, des groupes cibles communs?)
6. À votre connaissance, comment les liens sont-ils encouragés concrètement (de manière intentionnelle, à travers leur conception/mise en œuvre, ou implicite)? À quel niveau (national ou décentralisé) les liens sont-ils promus? Quels acteurs œuvrent en faveur des liens? Quelles sont les difficultés associées à l'établissement de liens entre les programmes (ex. calendrier, fiabilité, capacités, manque d'engagement)?
7. D'ordinaire, quel est le degré de coordination? Par exemple, y a-t-il des objectifs communs, des échanges d'informations, une planification conjointe, des activités conjointes ou des activités de collaboration au niveau des districts? Quels sont les défis qui limitent la coordination intersectorielle des programmes?
8. Savez-vous s'il existe des contradictions/incohérences, réelles ou potentielles, entre le [nom du programme] et d'autres programmes agricoles (précisez s'il s'agit des: objectifs, activités, résultats, etc.)? Dans l'affirmative, comment se manifestent-elles? Quelles en sont les conséquences? Qu'est-il possible de faire pour éviter/arbitrer ces conflits?
9. Existe-t-il des critères de ciblage clairement définis pour identifier et sélectionner les bénéficiaires? Veuillez préciser:
 - quels sont les critères de ciblage utilisés?
 - qui définit les critères?

- qui les met en œuvre?
 - dans la pratique, le ciblage est-il conforme à ce qui était prévu lors de la conception?
10. Les bénéficiaires du [nom du programme] participent-ils à d'autres programmes ou sont-ils autorisés à percevoir d'autres prestations? Si oui, lequel(les) (concentrez-vous sur les interventions pertinentes en matière de protection sociale/d'agriculture)? Si non, pourquoi?
 11. Ces programmes devraient-ils cibler les mêmes groupes/populations, et pourquoi? Devraient-ils cibler les mêmes ménages de manière simultanée ou consécutive? Les méthodes de ciblage doivent-elles être ajustées pour assurer une cohérence accrue et davantage de complémentarités entre les programmes? Dans l'affirmative, qu'est-ce que cela impliquerait?
 12. Globalement, comment ces politiques/programmes sont-ils mis en œuvre? Pouvez-vous fournir des détails concernant:
 - le calendrier
 - la prévisibilité et la régularité
 - la coordination
 - les acteurs chargés de la mise en œuvre aux différents échelons d'administration
 - les processus formels/informels de mise en œuvre
 - les mécanismes budgétaires, la planification et l'exécution (ex. mécanismes existants et possibilités d'harmonisation)
 - les mécanismes de recours
 13. Existe-t-il des différences entre les activités telles qu'elles sont conçues et la manière dont elles sont effectivement mises en œuvre dans la réalité? Pourquoi?
 14. Dans quelle mesure les dirigeants et le personnel au niveau des régions et des districts peuvent-ils adapter les activités des programmes aux situations locales? Lorsque c'est possible, de quelle manière est-ce fait?

DOMAINE THÉMATIQUE: ENVIRONNEMENT PORTEUR

15. Existe-t-il une plateforme qui réunit les parties prenantes en vue de favoriser les synergies lors de la formulation et de la mise en œuvre des programmes (pour s'assurer qu'ils sont alignés, synergiques et non contradictoires)? Les partenaires de développement et les bailleurs de fonds participent-ils à ce processus? (Si une telle plateforme n'existe pas, des tentatives ont-elles été faites pour établir un processus de planification intégrée des politiques et des programmes?)
16. Au cours de la phase de conception du [nom du programme], quelle place ou quelles incitations ont été accordées aux parties concernées pour tenir compte explicitement de la question de la cohérence avec d'autres programmes susceptibles de se chevaucher dans différents secteurs? (Si aucune place n'a été accordée à la cohérence, quelle est leur opinion à cet égard?)
17. À votre avis, dans quelle mesure est-il important de coordonner les politiques de protection sociale avec les autres politiques? Veuillez préciser.
18. Des outils opérationnels (ex. registre unique, SGI) ont-ils été mis en place pour favoriser la collaboration et la coordination entre les programmes et renforcer les synergies?
19. À votre avis, les ressources humaines à votre disposition sont-elles suffisantes pour répondre aux exigences liées à la mise en œuvre des programmes de protection sociale dans ce district? Veuillez

expliquer pourquoi. Si vous pensez que vous ne disposez pas de suffisamment de capacités, expliquez ce dont vous auriez besoin.

20. Concernant le personnel dont vous disposez actuellement, bénéficie-t-il régulièrement de formations et d'un soutien approprié? De quels types de formation ont-ils bénéficié ces deux dernières années? Quels types de formation et de soutien font défaut et comment l'accès à de telles formations favoriserait-il une exécution plus efficace des programmes, et en particulier, la création de liens entre les programmes agricoles et de protection sociale? Selon vous, quels sont le degré de compréhension et l'opinion générale de votre équipe à l'égard de la cohérence entre les politiques et les programmes agricoles et ceux de protection sociale?
21. Quelles autres lacunes pensez-vous qu'il existe dans votre secteur sur le plan des capacités humaines, et selon vous, comment faudrait-il s'y prendre pour les combler?

DOMAINE THÉMATIQUE: EFFICACITÉ DES PROGRAMMES ET EXPÉRIENCE DES BÉNÉFICIAIRES

22. À votre avis, dans quelle mesure les programmes de protection sociale dans ce district sont-ils efficaces pour protéger les pauvres des déficits alimentaires et renforcer leurs moyens de subsistance?
23. Les programmes (et les activités) axés sur l'agriculture et la protection sociale se complètent-ils ou sont-ils en conflit? Ou bien sont-ils complètement indépendants les uns des autres? (Veuillez donner des exemples).



D4 DONATEURS OU ONG TRAVAILLANT À LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES OU DES PROGRAMMES EN LIEN AVEC L'AGRICULTURE OU LA PROTECTION SOCIALE AU NIVEAU DES DISTRICTS

DOMAINE THÉMATIQUE: CERNER LES PROGRAMMES

1. Quels sont les principaux défis en matière d'agriculture et de pauvreté rurale dans [nom du district]? Sont-ils semblables à ceux que l'on rencontre dans d'autres régions du pays? Sont-ils foncièrement différents?
2. Quels sont les principales stratégies/politiques et principaux programmes pour l'agriculture et la protection sociale dans le district? Quels sont leurs objectifs? Qui ciblent-ils?
3. Pouvez-vous nous parler des deux ou trois principaux programmes que vous gérez ou appuyez? Pouvez-vous fournir des détails concernant:

Programme	Qui (Clients/publics ciblés)	Où (zones géographiques ciblées)	Quoi (activités, services offerts, transferts octroyés)	Comment et par qui (organismes impliqués, principales caractéristiques de mise en œuvre)

4. Existe-t-il des liens entre les programmes agricoles et d'autres interventions de protection sociale? Lesquels?
5. Dans quelle mesure les programmes agricoles sont-ils connectés/en lien avec d'autres programmes de protection sociale? (Concentrez-vous d'abord sur les aspects pratiques: les programmes partagent-ils des objectifs, des activités, des acteurs, des procédures, des groupes cibles communs?)
6. À votre connaissance, comment les liens sont-ils encouragés concrètement (de manière intentionnelle, à travers leur conception/mise en œuvre, ou implicite)? À quel niveau (national ou décentralisé) les liens sont-ils promus? Quels acteurs œuvrent en faveur des liens? Quelles sont les difficultés associées à l'établissement de liens entre les programmes (ex. calendrier, fiabilité, capacités, manque d'engagement)?
7. Savez-vous s'il existe des contradictions/incohérences, réelles ou potentielles, entre les programmes agricoles et ceux de protection sociale (précisez s'il s'agit des: objectifs, activités, résultats, etc.)? Dans l'affirmative, comment se manifestent-elles? Quelles en sont les conséquences? Qu'est-il possible de faire pour éviter/arbitrer ces conflits?
8. Existe-t-il des critères de ciblage clairement définis pour identifier et sélectionner les bénéficiaires? Veuillez préciser:
 - quels sont les critères de ciblage utilisés?
 - qui définit les critères?
 - qui les met en œuvre?
 - dans la pratique, le ciblage est-il conforme à ce qui était prévu lors de la conception?
9. Les bénéficiaires du [nom du programme] participent-ils à d'autres programmes ou sont-ils autorisés à percevoir d'autres prestations? Si oui, lequel(les) (concentrez-vous sur les interventions pertinentes en matière de protection sociale/d'agriculture)? Si non, pourquoi? Ces programmes devraient-ils cibler les mêmes groupes/populations, et pourquoi? Devraient-ils cibler les mêmes ménages de manière simultanée ou consécutive? Les méthodes de ciblage doivent-elles être ajustées pour assurer une cohérence accrue et davantage de complémentarités entre les programmes? Dans l'affirmative, qu'est-ce que cela impliquerait?
10. Globalement, comment ces politiques/programmes sont-ils mis en œuvre? Pouvez-vous fournir des détails concernant:
 - le calendrier
 - la prévisibilité et la régularité
 - la coordination
 - les acteurs chargés de la mise en œuvre aux différents échelons d'administration
 - les processus formels/informels de mise en œuvre
 - les mécanismes budgétaires, la planification et l'exécution (ex. mécanismes existants et possibilités d'harmonisation)
 - les mécanismes de recours
11. Des outils opérationnels (ex. registre unique, SGI) ont-ils été mis en place pour favoriser la collaboration et la coordination entre les programmes et renforcer les synergies?
12. Existe-t-il des différences entre les activités telles qu'elles sont conçues et la manière dont elles sont effectivement mises en œuvre dans la réalité? Pourquoi?

13. Dans quelle mesure les dirigeants et le personnel au niveau des régions et des districts peuvent-ils adapter les activités des programmes aux situations locales? Lorsque c'est possible, de quelle manière est-ce fait?

DOMAINE THÉMATIQUE: ENVIRONNEMENT PORTEUR

14. Existe-t-il une plateforme qui réunit les parties prenantes en vue de favoriser les synergies lors de la formulation et de la mise en œuvre des programmes (pour s'assurer qu'ils sont alignés, synergiques et non contradictoires)? Les partenaires de développement et les bailleurs de fonds participent-ils à ce processus? Si une telle plateforme n'existe pas, des tentatives ont-elles été faites pour établir un processus de planification intégrée des politiques et des programmes?)
15. Au cours de la phase de conception du [nom du programme], quelle place ou quelles incitations ont été accordées (le cas échéant) aux parties concernées pour tenir compte explicitement de la question de la cohérence avec d'autres programmes susceptibles de se chevaucher dans différents secteurs? (Si aucune place n'a été accordée à la cohérence, quelle est leur opinion à cet égard?)
16. À votre avis, dans quelle mesure est-il important de coordonner les politiques de protection sociale avec les politiques agricoles? Veuillez préciser.
17. D'ordinaire, quel est le degré de coordination? Par exemple, y a-t-il des objectifs communs, des échanges d'informations, une planification conjointe, des activités conjointes ou des activités de collaboration au niveau des districts? Quels sont les défis qui limitent la coordination intersectorielle des programmes?
18. Existe-t-il des dispositifs institutionnels au niveau des districts pour favoriser la collaboration et la coordination entre les partenaires de développement dans la mise en œuvre des programmes agricoles et de protection sociale? Pensez-vous qu'ils soient efficaces? Comment serait-il possible d'améliorer leur efficacité pour stimuler la cohérence entre les secteurs?
19. Selon vous, quelles sont les principales contraintes en matière de ressources humaines auxquelles sont confrontés les secteurs de l'agriculture et de la protection sociale? À votre avis, que faudrait-il faire pour y remédier? Selon vous, quels sont le degré de compréhension et l'opinion générale du personnel des organismes partenaires du développement à l'égard de la cohérence entre les politiques agricoles et celles de protection sociale?

DOMAINE THÉMATIQUE: EFFICACITÉ DES PROGRAMMES ET EXPÉRIENCE DES BÉNÉFICIAIRES

20. Selon vous, dans quelle mesure les programmes agricoles et de protection sociale dans ce district sont-ils efficaces?
21. Les programmes (et les activités) axés sur l'agriculture et la protection sociale se complètent-ils ou sont-ils en conflit? Ou bien sont-ils complètement indépendants les uns des autres? (Veuillez donner des exemples).



COMITÉS AU NIVEAU DES VILLAGES, CHARGÉS DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES AGRICOLES ET DE PROTECTION SOCIALE

DOMAINE THÉMATIQUE: CERNER LES PROGRAMMES

1. Quelles sont les principaux défis auxquels se heurtent les ménages dans [nom du village/de la communauté] pour gagner/accéder à suffisamment de revenus pour assurer leur subsistance?
2. Quels sont les deux principaux programmes agricoles et de protection sociale mis en œuvre dans ce village/cette communauté?
 - groupes cibles
 - types de prestations
 - importance des prestations
 - nombre et régularité des transferts
 - calendrier des transferts, y compris les questions de saisonnalité
 - communication (nature et canaux de diffusion)
 - mise en œuvre simultanée ou consécutive des prestations/programmes
 - existence de systèmes d'aiguillage entre les programmes
 - stratégies de désengagement et de reclassement
3. Décrivez vos principales tâches et fonctions. Vos responsabilités incluent-elles un volet/des activités de coordination ou d'harmonisation entre les programmes? Si oui, expliquez: comment? dans quelle mesure? Y a-t-il plusieurs comités – un pour chaque programme distinct – ou un seul comité commun à plusieurs programmes? Quelles sont les conséquences de cette situation? Quelle est votre opinion à cet égard?
4. Qui est en charge des programmes au niveau du district? Comment vous aident-ils à assurer vos fonctions et à vous acquitter de vos tâches principales?
5. Dans quelle mesure les programmes auxquels vous participez sont-ils déterminés par des dirigeants au niveau national ou des districts? Et dans quelle mesure pouvez-vous les adapter ou les modifier afin d'améliorer leur efficacité dans votre village?
6. Est-ce que certains programmes sont contestés ou ne bénéficient d'aucun soutien? Expliquez.
7. Savez-vous s'il existe des contradictions/incohérences, réelles ou potentielles, entre le [nom du programme] et le [nom du programme] (précisez s'il s'agit des: objectifs, activités, résultats, etc.)? Dans l'affirmative, comment se manifestent-elles? Quelles en sont les conséquences? Qu'est-il possible de faire pour éviter/arbitrer ces conflits?
8. Votre comité a-t-il un rôle quelconque à jouer dans ce processus? Expliquez. (Si la réponse est non, pensez-vous que ce devrait être le cas? Expliquez.)
9. Que pensez-vous des programmes liés? Par exemple, selon vous les programmes sont-ils plus efficaces lorsqu'ils sont mis en œuvre séparément ou de manière coordonnée? Expliquez pourquoi. Pouvez-vous donner des exemples pour illustrer votre point de vue?
10. Les bénéficiaires des programmes que vous avez identifiés précédemment, à savoir: [noms des programmes], participent-ils à d'autres programmes ou sont-ils autorisés à percevoir d'autres prestations? Si oui, lequel(le)s (concentrez-vous sur les interventions pertinentes en matière de protection sociale/d'agriculture)? Si non, pourquoi?

11. Ces programmes devraient-ils cibler les mêmes groupes/populations, et pourquoi? Devraient-ils cibler les mêmes ménages de manière simultanée ou consécutive? Veuillez préciser pourquoi. Les méthodes de ciblage doivent-elles être ajustées pour assurer une cohérence accrue et davantage de complémentarités entre les programmes? Dans l'affirmative, comment? Qu'est-ce que cela impliquerait?
12. Comment décririez-vous la mise en œuvre de votre programme? Expliquez. Pouvez-vous fournir des détails concernant:
 - les délais d'exécution
 - la prévisibilité et la régularité
 - la coordination
 - les acteurs chargés de la mise en œuvre aux différents échelons d'administration
 - les processus formels/informels de mise en œuvre
 - les mécanismes budgétaires, la planification et l'exécution (ex. mécanismes existants et possibilités d'harmonisation)
 - les mécanismes de recours
13. Le ciblage des bénéficiaires est-il harmonisé? Sinon, pourquoi? Comment le ciblage est-il organisé? Quelles sont ses principales caractéristiques? Comment l'harmonisation du ciblage est-elle mise en œuvre?

DOMAINE THÉMATIQUE: EFFICACITÉ DES PROGRAMMES ET EXPÉRIENCE DES BÉNÉFICIAIRES

14. À votre avis, dans quelle mesure les programmes agricoles et de protection sociale dans ce district sont-ils efficaces?
15. Les prestations des programmes sont-elles suffisantes pour atteindre les objectifs des politiques et des programmes? Pouvez-vous expliciter votre réponse? Les prestations de ces programmes ont-elles ou peuvent-elles avoir un effet synergique les uns sur les autres pour améliorer les moyens de subsistance dans leur ensemble? Dans l'affirmative, pouvez-vous donner des exemples (ex. les transferts de fonds permettent d'acheter des engrais subventionnés).
16. Les résultats des programmes ont-ils une incidence les uns sur les autres – positive, parce qu'ils créent des synergies, ou négative du fait qu'ils atténuent les résultats d'un autre programme (au besoin, donnez des exemples pour aider la personne interrogée)? Ou bien les résultats sont-ils indépendants les uns des autres?
17. Les programmes agricoles seraient-ils plus ou moins efficaces s'ils étaient coordonnés avec d'autres politiques/programmes? Veuillez expliquer et donner des exemples.



DOMAINE THÉMATIQUE: CERNER LES PROGRAMMES

1. Quels sont les principaux défis à relever en matière d'agriculture et de pauvreté dans [nom du village/ communauté]?
2. Quels sont les deux principaux programmes mis en œuvre dans ce village/cette communauté? *Identifier un programme agricole et un programme de protection sociale.*
 - groupes cibles
 - types de prestations
 - importance des prestations
 - nombre et régularité des transferts
 - calendrier des transferts, y compris les questions de saisonnalité
 - communication (nature et canaux de diffusion)
 - mise en œuvre simultanée ou consécutive des prestations/programmes
 - existence de systèmes d'aiguillage entre les programmes
 - stratégies de désengagement et de reclassement
3. Assurez-vous un rôle dans la mise en œuvre de ces programmes? Si oui, lequel? Vos responsabilités incluent-elles un volet/des activités de coordination ou d'harmonisation des programmes? Si oui, expliquez: comment? dans quelle mesure? Y a-t-il plusieurs comités – un pour chaque programme distinct – ou un seul comité commun à plusieurs programmes? Quels sont les effets de cette situation sur le plan de la coordination des interventions agricoles et de protection sociale? Quelle est votre opinion à cet égard?
4. Qui est en charge des programmes au niveau du district? Comment vous aident-ils à vous acquitter de vos fonctions et à assurer une mise en œuvre efficace au niveau communautaire?
5. Dans quelle mesure les programmes sont-ils déterminés par des dirigeants au niveau national ou des districts? Et dans quelle mesure pouvez-vous les adapter ou les modifier afin d'améliorer leur efficacité dans votre village?
6. Est-ce que certains volets des programmes sont contestés ou ne bénéficient d'aucun soutien? Expliquez.
7. Savez-vous s'il existe des contradictions/incohérences, réelles ou potentielles, entre les programmes agricoles et de protection sociale (précisez s'il s'agit des: objectifs, activités, résultats, etc.)? Si tel est le cas, comment se manifestent-elles? Quelles en sont les conséquences? Qu'est-il possible de faire pour éviter/arbitrer ces conflits?
8. Que pensez-vous des programmes liés? Par exemple, selon vous les programmes sont-ils plus efficaces lorsqu'ils sont mis en œuvre séparément ou de manière coordonnée? Pouvez-vous donner des exemples pour illustrer votre point de vue?
9. Les bénéficiaires du [nom du programme] participent-ils à d'autres programmes ou sont-ils autorisés à percevoir d'autres prestations? Si oui, lequel(les) (concentrez-vous sur les interventions pertinentes en matière de protection sociale/d'agriculture)? Si non, pourquoi?

10. Ces programmes (ou d'autres) devraient-ils cibler les mêmes populations? Pourquoi? Devraient-ils cibler les mêmes ménages de manière simultanée ou consécutive? Les méthodes de ciblage doivent-elles être ajustées pour assurer une cohérence accrue et davantage de complémentarités entre les programmes? Dans l'affirmative, qu'est-ce que cela impliquerait?
11. Comment décririez-vous la mise en œuvre de ces programmes? Pouvez-vous fournir des détails concernant:
 - les délais d'exécution
 - la prévisibilité et la régularité
 - la coordination
 - les acteurs chargés de la mise en œuvre aux différents échelons d'administration
 - les processus formels/informels de mise en œuvre
 - les mécanismes budgétaires, la planification et l'exécution (ex. mécanismes existants et possibilités d'harmonisation)
 - les mécanismes de recours
12. Le ciblage des bénéficiaires est-il harmonisé? En d'autres termes, les différents programmes coordonnent-ils et utilisent-ils les mêmes méthodes pour cibler les ménages admissibles? Si tel est le cas, quelles sont les principales caractéristiques des méthodes de ciblage? Comment l'harmonisation du ciblage est-elle mise en œuvre?

DOMAINE THÉMATIQUE: EFFICACITÉ DES PROGRAMMES ET EXPÉRIENCE DES BÉNÉFICIAIRES

13. À votre avis, dans quelle mesure les programmes agricoles et de protection sociale dans ce district sont-ils efficaces?
14. Les prestations des programmes sont-elles suffisantes pour atteindre les objectifs des politiques et des programmes?
15. Les résultats des programmes ont-ils une incidence les uns sur les autres – positive, parce qu'ils créent des synergies, ou négative du fait qu'ils atténuent les résultats d'un autre programme (au besoin, donnez des exemples pour aider la personne interrogée)? Ou les résultats sont-ils indépendants les uns des autres?
16. Les programmes agricoles pourraient-ils être plus efficaces s'ils étaient coordonnés avec d'autres politiques/programmes? Veuillez donner des exemples. De même, les programmes de protection sociale seraient-ils plus efficaces s'ils étaient coordonnés avec d'autres politiques/programmes? Veuillez donner des exemples.



BÉNÉFICIAIRES DES PROGRAMMES

Notes à l'intention du facilitateur de l'entretien

- *Ce questionnaire est conçu pour les bénéficiaires des programmes qui participent aux entretiens individuels ou de groupe.*
- *Il est important que les groupes de discussion soient composés d'un «savant mélange» de participants. Par exemple: uniquement des femmes ou des hommes, uniquement des personnes âgées ou des jeunes, ou un groupe mixte. La composition du groupe sera fonction des programmes étudiés et de la nature des interventions au niveau local. Dans la mesure du possible, il est conseillé de ventiler les groupes par sexe.*
- *Comme indiqué dans le chapitre 3.2 ci-dessus, les discussions de groupe devraient permettre aux différents participants d'échanger leurs expériences et leurs points de vue, tout en faisant apparaître des caractéristiques communes, des tendances et des différences. Les discussions devraient fournir suffisamment d'informations et de détails pour corroborer les conclusions.*
- *Ce module peut être adapté pour être utilisé dans le cadre des études de cas approfondies réalisées auprès des ménages.*

DOMAINE THÉMATIQUE: CERNER LES PROGRAMMES

1. Décrivez les principales stratégies de subsistance de votre communauté. Quels sont les principaux défis, chocs et facteurs de stress auxquels sont confrontées les personnes dans votre communauté? Donnez des précisions aux niveaux des individus, des ménages et des communautés (ventilées par sexe et par âge, si possible).
2. Quels sont les deux ou trois principaux programmes mis en œuvre dans ce village qui visent à renforcer le secteur agricole et les moyens de subsistance des pauvres (posez des questions/ discutez des interventions de protection sociale)? (Les réponses devraient être synthétisées sur une grande feuille.)
3. Dans votre communauté, comment les bénéficiaires sont-ils identifiés (ciblés) en vue de participer aux différents programmes? Parmi les deux ou trois principaux programmes, quel est le niveau de participation dans chacun d'entre eux et comment l'expliquez-vous?
4. Est-il fréquent pour les ménages dans votre communauté de bénéficier de plusieurs types d'aide, par exemple un soutien en matière d'agriculture ainsi que des prestations de protection sociale? Est-ce positif ou négatif? Comment cela est-il considéré au sein de la communauté? Veuillez donner des exemples de cas que vous connaissez.
5. Pensez-vous que les principaux programmes que vous avez identifiés ciblent correctement les personnes et les ménages qui ont besoin d'aide? Si oui, pourquoi? Si non, pourquoi n'est-ce pas le cas?
6. Selon vous, y a-t-il des ménages dans cette communauté qui sont injustement exclus des interventions de protection sociale? Veuillez expliquer et donner des exemples.

7. Les aides et les prestations des programmes sont-elles fournies en temps opportun? Sont-elles prévisibles? Sinon, comment cela affecte-t-il votre situation (demandez des précisions concernant leur bien-être et leurs moyens de subsistance)?
8. Recevez-vous tout ce que vous êtes en droit de recevoir? Veuillez fournir des détails.

DOMAINE THÉMATIQUE: ENVIRONNEMENT PORTEUR

9. Avez-vous votre mot à dire dans la façon dont le(s) programme(s) est/sont mis en œuvre (ex. pouvez-vous déposer un recours, faire des suggestions pour proposer des améliorations)? Sinon, cela vous pose-t-il problème? Comment pensez-vous que cela puisse être amélioré?
10. Existe-t-il un comité officiel de recours et de plainte au sein de votre communauté (demandez des précisions concernant les dispositifs formels et informels)? Cela fonctionne-t-il? Sinon, à votre avis pourquoi? Veuillez donner des exemples.

DOMAINE THÉMATIQUE: EFFICACITÉ DES PROGRAMMES ET EXPÉRIENCE DES BÉNÉFICIAIRES

11. À votre avis, la situation de votre communauté s'est-elle améliorée à la suite des programmes que vous avez décrits ci-dessus (sur les plans notamment de la sécurité alimentaire, des moyens de subsistance, de la productivité agricole, de la prestation de services)? De quelle façon la communauté en a-t-elle tiré profit? Comment le(s) programme(s) pourrai(en)t-il(s) être amélioré(s)?
12. La situation des ménages dans la communauté a-t-elle évolué depuis l'introduction du/des programme(s) agricole(s) et de protection sociale? (Discutez de chacun des deux ou trois principaux programmes séparément.) Veuillez expliquer comment et pourquoi ces changements sont survenus? De nouvelles contraintes ou de nouveaux défis sont-ils apparus en raison de ces changements? Pouvez-vous fournir des détails concernant:
 - les résultats obtenus en matière de développement du capital humain:
 - a) amélioration de l'accès et de l'utilisation des services de base
 - b) amélioration de la sécurité alimentaire/de la santé/de la scolarisation
 - les résultats obtenus en matière de sécurité des moyens d'existence:
 - a) augmentation des revenus
 - b) augmentation des actifs
 - c) augmentation de l'épargne
 - d) diversification des moyens de subsistance, etc.
 - le niveau de productivité agricole/l'évolution du statut professionnel
 - les résultats obtenus en matière d'inclusion/exclusion sociale et les répercussions sur le capital social
13. Au cours des deux dernières années, votre communauté a-t-elle subi des chocs importants qui ont touché la plupart des ménages? (Reportez-vous à ceux mentionnés dans la question n°1 ci-dessus.) Veuillez expliquer. Ces chocs correspondent-ils à des événements communs ou au contraire inhabituels? Pensez-vous que le(s) programme(s) ai(en)t aidé la communauté à faire face à ces chocs? Si oui, comment?

ENCADRÉ 5

**OUTIL PROPOSÉ POUR OBTENIR DES RÉPONSES
SUPPLÉMENTAIRES ET APPROFONDIR
LA COMPRÉHENSION DES PROGRAMMES:
ANALYSE DU BIEN-ÊTRE COMMUNAUTAIRE**

Kebale - 01

Community well being analysis

POOR	MEDIUM	RICH
Who can not work Who eat OPA/day Only one cloth Live in house that have in begging Have no any livestock Even chicken	Have two meals/day Have own house Send children to school 2 clothes Have something to sell (livestock, veg) Two coffee/day	3 meals/day Have more rooms in house Livestock in field - for milk, etc. milk Saving in bank Daily care for the 3 clothes 3 coffee/day

© Pamela Pozarny

Objectifs:

Cet outil peut être utilisé en vue de: i) comprendre la situation socio-économique de la communauté (y compris la différenciation par groupe de richesse) ainsi que les perceptions des différences entre les divers groupes de richesse et les raisons de ces différences; ii) obtenir des estimations concernant la répartition des richesses; iii) obtenir des estimations de la proportion de personnes participants aux différents programmes et des raisons pour lesquelles ils y participent; iv) discuter et comprendre les perceptions de l'efficacité du ciblage; et v) encourager un débat plus large sur l'opinion des bénéficiaires concernant l'accès à plusieurs programmes et les avantages/inconvénients des programmes.

Étape 1: Catégories de richesse

Demandez aux participants combien de catégories de richesses ils sont en mesure d'identifier au sein de leur communauté. Afin de faciliter la gestion de l'outil, essayez de limiter le nombre de catégories à trois (ex. riches, moyens, pauvres) ou quatre (ex. riches, moyens, pauvres, très pauvres), tout au plus. Sur un tableau, dessinez trois ou quatre visages (ou tout autre symbole) – selon le nombre de catégories identifiées par les participants du groupe – pour représenter les différentes catégories de richesse – ex. riche ☺, pauvre ☹ – et écrivez le nom de chaque catégorie à la fois en français et dans la langue locale (voir la figure ci-dessus).

Étape 2: Caractéristiques des catégories de richesse

Demandez aux participants d'énumérer les caractéristiques de chaque catégorie sous chaque catégorie. Ces listes devraient être les plus complètes possibles: posez des questions, demandez des éclaircissements et efforcez-vous d'obtenir le consensus du groupe. Si possible, posez des questions en lien avec les domaines d'enquête, ainsi que concernant des thèmes plus généraux tels que la sécurité alimentaire (ex. le nombre de repas par jour), la santé, l'état nutritionnel, etc.

Étape 3: Répartition des richesses

Placez une pile de dix graines sur la feuille du tableau. Demandez aux participants d'estimer la proportion de graines pour chaque groupe. Les participants débattront et déplaceront les graines avant qu'un consensus ne soit atteint. Prenez note des avis divergents. Comptez les graines associées à chaque catégorie de richesse, écrivez le pourcentage sur la feuille et mettez les graines de côté.

Étape 4: Ciblage des programmes

Sous chaque catégorie, créez deux ou trois lignes représentant les deux ou trois programmes identifiés ci-dessus (agriculture et protection sociale) et placez de nouveau les dix graines sur la feuille. Commencez par un programme et demandez aux participants d'estimer la proportion de bénéficiaires du programme pour chaque catégorie. Les participants débattront et déplaceront les graines avant qu'un consensus ne soit atteint. Prenez note des discussions. Comptez les graines sous chaque catégorie de richesse et écrivez le pourcentage correspondant à chaque catégorie. Répétez cette opération pour chaque programme.

Discutez de la possibilité d'accéder à plusieurs programmes au cours de cet exercice. Posez des questions pour obtenir des informations détaillées sur le ciblage des programmes, les bénéficiaires et leurs catégories de richesse, l'équité, la coordination des programmes, etc.

Étape 5: Analyse

Approfondissez les questions liées au ciblage, aux catégories de richesse et à la coordination. La feuille/le tableau devrait être devant vous pour aider à orienter la discussion. Notez que vous pouvez également réviser le schéma pendant la discussion si nécessaire.

14. Votre comportement face aux risques et à la pauvreté a-t-il changé à la suite de la participation à ce(s) programme(s)? Comment?
15. Selon vous, comment serait-il possible de renforcer les résultats positifs des programmes? Pouvez-vous fournir des détails concernant:
- les caractéristiques de conception: types de transferts (ex. espèces, semences, engrais, denrées alimentaires); tailles des transferts; accès à des services d'appui complémentaires; conditionnalité; accès à plusieurs programmes à la fois.
 - la mise en œuvre: calendrier (prestations ponctuelles, somme forfaitaire, transferts réguliers, paiements saisonniers, fiabilité/prévisibilité); adaptation aux besoins saisonniers; modalités de paiement/prestation (banque, télé, poste de contrôle)?
 - le rôle des comités/des responsables de la mise en œuvre à l'échelle locale et leur potentiel pour accroître les impacts des prestations des programmes.
16. À votre avis, l'accès à plusieurs programmes/à d'autres programmes pourrait-il améliorer le bien-être et les stratégies de subsistance des ménages de votre communauté? Quel(s) programme(s)? Pourquoi et comment? Expliquez.

Bibliographie

Barca, V., Brook, S., Holland J., Otulana M. et Pozarny, P. 2015. *Recherche qualitative et analyse de l'Impact économique des programmes de transfert monétaire en Afrique subsaharienne: Rapport de synthèse*. Rapport du projet PtoP. Rome, FAO.

Davis, B. 2014. *Renforcer la cohérence entre l'agriculture et la protection sociale en Afrique subsaharienne*. Présentation du projet PtoP. Rome, FAO.

Dorward, A., Sabates-Wheeler, R., MacAuslan, I., Buckley, C., Kydd, J. et Chirwa, E. 2006. *Promoting agriculture for social protection or social protection for agriculture: Strategic policy and research issues*. Future Agricultures Consortium, Brighton: Institute of Development Studies.

FAO. 2013. *Études et analyses qualitatives des effets économiques des programmes de transferts monétaires en Afrique subsaharienne*. Guide de recherche du PtoP. Rome.

FAO. 2014. *Les impacts économiques des programmes de transferts monétaires en Afrique subsaharienne*. Document d'orientation. Rome.

FAO. 2015. *Petits exploitants et exploitants familiaux*. Fiches sur les chemins de la durabilité. Rome.

Gavrilovic, M., Knowles, M., Davis, B., Pozarny, P., Calcagnini, G. & Sabates-Wheeler, R. 2016. *Renforcer la cohérence entre l'agriculture et la protection sociale pour lutter contre la faim et la pauvreté en Afrique: cadre d'analyse et d'action*. Rome, FAO

Gavrilovic, M., Knowles, M. et Davis, B. 2015. Avant-projet. *Supporting the national social support policy in Malawi: Linking agriculture and social protection*. Rapport du projet PtoP. Rome, FAO.

HLPE. 2012. *La protection sociale pour la sécurité alimentaire*. Rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale. Rome, FAO.

HLPE. 2013. *Investir dans l'agriculture des petits exploitants pour la sécurité alimentaire*. Rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale. Rome, FAO.

Holmes, R., Slater, R. et Bhuvanendra, D. 2013. *Social protection and resilient food systems: The role of integrated livelihoods approaches*. Londres, ODI.

Slater, R., Harman, L., Ulrichs, M. et Wiggins, S. 2016a. *Cohérence entre agriculture et protection sociale: méthodes*. Rome, FAO.

Slater, R., Harman, L., Ulrichs, M. et Wiggins, S. 2016b. *Cohérence entre agriculture et protection sociale: un cadre analytique*. Rome, FAO.



De la PROTECTION à la PRODUCTION PtoP

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (FAO)

Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italie

www.fao.org/social-protection/fr

EN COLLABORATION AVEC:



Ce document a été réalisé avec l'aide de l'Union européenne.
Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité
de la FAO et ne peut en aucun cas être considéré comme
reflétant la position de l'Union européenne.



ISBN 978-92-5-209072-4



9 789252 090724

I5385F/1/09.16